

Le Pour et le Contre



PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN :
France, colonies françaises et
pays de protectorat français. 65 fr.
Etranger..... 95 fr.

AVEC SUPPLÉMENT DE TIRAGES :
France... 75 fr. | Etranger. 105 fr.
Prix du numéro : 2 fr.

JOURNAL FINANCIER

PARAÎSSANT LE DIMANCHE

PRIX DES INSERTIONS :
Annonces anglaises..... 8 fr. »
— Réclames..... 15 fr. »

Ce tarif n'est pas applicable aux
annonces de souscriptions.

Chèque postal : 172-90 Paris.

CINQUANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10
DIMANCHE 10 MARS 1940

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF :
H. de SAINT-ALBIN

BUREAUX : 178, rue Montmartre, Paris
(BOULEVARD POISSONNIÈRE) — (2^e Arrond^t)

La table des matières de 1939 paraîtra en mars. Elle sera adressée gratuitement sur demande.

Sommaire

Le rendement général des impôts en décembre.
REVUE DE LA SEMAINE

Mines d'or et valeurs sud-africaines. West Springs.
A Londres. — Premier emprunt de guerre en Angleterre.
A New-York. — A Montréal et à Toronto. — Chronique de Bruxelles.

Dans les charbonnages.

Sur le marché du caoutchouc.

INFORMATIONS. — Banque d'Athènes. — Le Carbone Lorraine. — Vicoigne, Nœux et Drocourt. — Houillères de Rochebelle. — Dollfus-Mieg. — Filatures de Laines Peignées de la Région de Fourmies. — Kreuger and Toll. — Orosdi Back. — Omnium Industriel Immobilier et Commercial.

ASSEMBLÉES ET BILANS : Crédit Commercial de France.

NOUVELLES. — Loterie Nationale. — Avis de la Chambre Syndicale des Agents de Change. — Avis de la Chambre Syndicale des Banquiers en Valeurs. — Cote des Changes. — Le volume des positions au Parquet. — Convocations d'assemblées extraordinaires. — Jetons de présence. — Prix de gros des marchandises.

BILAN. — Banque de France.

Coupons.

Cours de la Bourse du 4 au 8 mars.

TIRAGES. — Crédit National, emprunt 5 0/0 1919 et 6 0/0 1924. — Ville de Paris, emprunt 2 1/2 0/0 1904 (Métro) et 5,50 0/0 1937.. — Crédit Foncier de France, obl. foncières de 250 fr. 3 0/0 1909. — Compagnie des Chemins de Fer de l'Est 3 0/0 nouvelles. — Compagnie des Chemins de Fer de Paris à Orléans, obl. de l'emprunt 3 0/0 1921 (Grands Réseaux), tranche A ; de 1.000 fr. et 5.000 fr. 5 0/0 1921. — Chemins de Fer sur Route d'Algérie. — Compagnies Réunies de Gaz et d'Electricité, obl. 6 0/0 (émissions 1921 et 1922 ; obl. 5 0/0 1913 (Compagnie Générale Française et Continentale d'Eclairage. — Société Générale de Constructions Electriques « Alsthom », bons décennaux 5 1/2 0/0 1933-1934.

LE RENDEMENT GENERAL DES IMPOTS EN DÉCEMBRE

Pendant le mois de décembre, les recettes du budget général ont atteint 5.527.212.000 fr., dont 5.526.449.000 fr. de recettes normales et permanentes provenant des sources suivantes :

Contributions directes (y compris le prélèvement de 2 0/0 sur les revenus professionnels)	Fr. 1.851.127.000
Impôts indirects et monopoles (y compris la taxe d'armement).....	3.626.469.000
Domaine	48.903.000
	Fr. 5.526.499.000

La comparaison matérielle de ces résultats avec ceux de décembre 1938 fait ressortir d'impressionnantes progressions : 276.973.000 fr. pour les contributions directes, 271.313.900 fr. pour les contri-

butions indirectes et 27 millions 1/2 pour le domaine, mais elle ne permet de tirer aucune conclusion sur le développement normal de la matière imposable, étant donné les modifications profondes intervenues dans notre régime fiscal : c'est ainsi que la taxe de 2 0/0 sur les revenus professionnels, qui figure pour 113.162.000 fr. dans les produits des contributions directes, n'existait pas en décembre 1938, pas plus que la taxe d'armement, incluse pour 392 millions 1/2 dans les contributions indirectes.

Par rapport aux évaluations non corrigées de la loi de finances, les résultats de décembre font ressortir des moins-values de 486.409.000 fr. dans le rendement des impôts indirects et monopoles (imputables notamment aux taxes sur la fortune, sur les alcools et aux douanes) et de 27.596.000 fr. pour le domaine.

Pour l'exercice 1939 entier, les recettes normales et permanentes ont, à la suite des créations ou augmentations de taxes, dépassé de 2.092.216.000 fr. celles de 1938 en ce qui concerne les contributions directes (dont 1.533.269.000 fr. provenant de la taxe de 2 0/0 sur les revenus professionnels) et de 5 milliards 641.514.000 fr. en ce qui concerne les contributions indirectes (la taxe d'armement à elle seule ayant produit 2.064.569.000 fr.), le domaine, par contre, faisant ressortir une moins-value de 156.592.300 fr.

A titre purement documentaire, notons que, comparés aux évaluations non corrigées, les recouvrements de l'année 1939 se présentent en moins-value de 1.091.465.000 fr. pour les contributions indirectes et monopoles et de 128.837.000 fr. pour le domaine.

Les recettes de la Caisse Autonome des Bons de la Défense Nationale et des Tabacs ont atteint en décembre 857.918.571 fr. contre 858.820.578 fr. en décembre 1938. Pour l'année entière, elles ressortent à 8.287.963.993 fr., ce qui représente une augmentation de 416.638.036 fr. par rapport à 1938.

REVUE DE LA SEMAINE

Le tour de l'Europe belligérante que vient de faire M. Sumner Welles, ami et légat officieux du président des Etats-Unis, va s'achever cette semaine par un court séjour à Londres où son arrivée est annoncée pour dimanche ; après quoi on n'en parlera plus guère, car la mission de M. Welles se borne à une enquête personnelle sur le problème européen qui se fait avec le plus de discrétion possible. Et la guerre continuera.

Peut-être même prendra-t-elle, et de façon brusque, un caractère de violence dont on s'est gardé cet hiver ; l'approche du printemps, saison propice aux manœuvres à longue portée, oblige à y penser. Mais enfin, comme dit l'affiche en ce moment sur nos murs, « Il veille... Souscrivez! ». L'Angleterre va précisément émettre mardi son premier emprunt de guerre. Ce sera surtout une manifestation de patriotisme ; on peut être sûr qu'elle sera éclatante. Ici le ministre de la Guerre mobilise de nouvelles classes ; celui des Finances s'assure un concours énergique de l'encaisse de la Banque de France pour activer l'afflux des capitaux disponibles aux Bons de l'Armement. Il impose en même temps restrictions sur restrictions pour freiner la consommation et par ce moyen la tendance à l'élévation des prix, source essentielle des dévaluations monétaires. Enfin le Gouverne-

ment vient de déposer, à l'instigation des Chambres, un projet qui a pour objet de créer au ministère du Commerce un service spécialement chargé d'organiser les moyens de développer notre commerce d'exportation. Il s'agit essentiellement de faciliter dès à présent, malgré les entraves qu'y oppose la guerre, la production des industries civiles et particulièrement de celles qui sont orientées vers l'exportation afin de trouver dans nos ventes à l'étranger une compensation aux importations de matières premières qu'exige la guerre.

On sent ainsi partout un effort nouveau en vue de se préparer à une phase de la guerre plus aiguë que celle que nous avons connue cet hiver.

**

La Bourse est calme. La fixation du franc, précédemment doté d'une certaine marge de flottement autour de la livre, au poids de 23,34 milligr. d'or ne fait en somme que consacrer son dernier glissement qui a d'ailleurs accompagné celui de la livre, mais en le rendant définitif, de précaire et incertain qu'il était. Par là-même, toute possibilité de revalorisation est écartée, tandis que la voie reste ouverte à de nouveaux glissements si l'on n'y veille. Le fait brutal pour la Bourse est un affaiblissement de l'expression monétaire qui doit se traduire par une hausse des cours des valeurs à revenu variable. Le gros du mouvement s'étant effectué la semaine dernière, il n'y avait plus cette semaine qu'à parachever cet ajustement de la cote au nouveau poids du franc ; il en est encore résulté sur le marché un courant de fermeté qui a été à peu près général ; il a surtout profité aux rentes à change garanti et aux grandes actions industrielles françaises.

A cela près, la tendance est au variable. On attend les événements. Techniquement la situation est bonne, la position de place, notamment, comporterait sinon une nouvelle hausse des valeurs à revenu variable qui atteignent déjà des cours fort élevés, du moins celle des valeurs à revenu fixe et notamment des rentes françaises, les 4 1/2 en tête. Les disponibilités sont en effet surabondantes et l'émission des Bons de l'Armement, maintenant que le concours de la Banque de France va la favoriser, n'en sera pas seule facilitée. On annonce aussi que la pratique d'autres moyens de paiement, de celui des chèques, notamment, va être développée, ce qui ne pourra moins faire que de constituer encore un accroissement des facilités monétaires. Ce sont autant de causes latentes de fermeté pour le marché. Seuls des événements de conséquence dans l'ordre politique ou militaire seraient capables de contrecarrer cette impulsion mécanique des forces agissantes. Néanmoins le marché tergiverse et attend que des directives lui viennent de la conjoncture extérieure, car l'heure est grave.

C'est ainsi que, cette semaine, par désœuvrement plutôt que par l'effet d'une réelle anxiété, on est resté attentif au développement de la contestation qui s'est élevée entre l'Angleterre et l'Italie au sujet des cargaisons de charbons allemands que transportaient des navires de commerce italiens de Rotterdam en Italie, l'Angleterre ayant exercé pour la pre-

mière fois son droit de contrôle et de saisie sur des produits exportés par l'Allemagne pour se procurer des devises. L'incident n'est pas un moment sorti de la voie diplomatique pour chercher son règlement par des concessions réciproques ; mais il ne l'a pas encore trouvé, et la cote en a éprouvé quelques vacillations de surface. En fin de semaine, la tendance est irrégulière à la Bourse.

FONDS D'ETAT

L'étroite association qui s'est établie depuis le début de la guerre entre le crédit de la Grande-Bretagne et celui de la France et qui paraît appelée à se resserrer encore aurait dû, à l'heure où la Grande-Bretagne émet au pair un emprunt 3 0/0, attirer l'attention sur nos fonds d'Etat qui se capitalisent à un taux beaucoup plus attractif que les fonds britanniques. Mais les dispositions générales de la Bourse ne se prêtent guère, surtout en cette fin de semaine troublée par les événements de Finlande, à un large mouvement en avant et nos rentes n'ont fait que se défendre aux abords de leurs cours antérieurs.

Le 3 0/0 abandonne, à 73,75 contre 74, une partie de la fraction regagnée la semaine précédente. Le 4 0/0 1917 glisse de 77,30 à 76,80 et le 4 0/0 1918 de 77,20 à 76,65. Les 4 1/2 1932, qui représentent la masse la plus importante de notre dette consolidée, résistent à 83,30 la tranche A et 84,60 la tranche B, contre 83,90 et 85,30 huit jours plus tôt. Le 5 0/0 1920 est ramené de 113,80 à 113,25, son cours d'il y a quinze jours. Le tirage du 16 mars porte sur trois séries qui seront remboursées à 150 0/0 le 1^{er} mai ; mais le titre se négocie ex-droit à ce tirage depuis le 19 février. L'obligation du Trésor 4 1/2 1933, à la veille du paiement de son coupon semestriel, est ferme à 965.

Les rentes à garantie de change, qui s'étaient vivement relevées, la semaine précédente, au lendemain de la réévaluation de l'encaisse de la Banque de France, consolident leurs positions : la 4 0/0 1925 clôture à 185 contre 185,40 et la 4 1/2 0/0 1937 à 215,30 contre 215,95. Leur marché à primes n'est pas dépourvu d'activité.

Irrégularité des rentes dollars, dont les cours escomptent déjà, d'ailleurs, une hausse du dollar : la 7 1/2 0/0 1921, qui s'était repliée de 47.000 à 46.400 la semaine précédente, a réagi à 46.850, mais la 7 0/0 1924 a poursuivi, à 57.120 contre 59.050, son mouvement de repli.

Hors cote, quelques transactions en emprunts français extérieurs aux environs de 16.500 le 4 0/0 1939 et de 24.900 le 3 3/4 0/0.

Au groupe allemand, le Young est négligé à 126 contre 128. Faute de transactions, le Dawes, petites coupures, reste à 1.205. Les coupures de £ 1.000 sont offertes à 1.205 contre 3.600 cours ancien. Le bruit court que ces emprunts seraient sur notre marché l'objet d'achats de banquiers hollandais pour le compte du Gouvernement allemand, qui se débarrasserait ainsi à bon compte de sa dette extérieure. L'emprunt autrichien 5 1/2 0/0 1933-1953, garanti par le Gouvernement français, fait bonne contenance à 971. Le Funding autrichien 5 0/0 1923 et 5 0/0 1926 reste, faute de transactions, à 7,50 et 8. L'emprunt Ville de Vienne 4 0/0 1931 a été négocié en dernier lieu à 95. Depuis le 5 mars, les titres de ces trois derniers emprunts sont admis dans les livraisons, qu'ils soient ou non munis du certificat de propriété française.

L'emprunt roumain 7 1/2 0/0 1931 gagne quelques points à 264. Le coupon n° 15, à échéance du 1^{er} octobre 1938, sera payé le 19 mars à raison de 77 fr. 35 brut ; le coupon précédent était seulement de 61 fr. 02 brut. Le 7 0/0 or 1929 progresse de 469 à 535. Ces emprunts seraient, dit-on, l'objet d'achats, par personnes interposées, du Gouvernement allemand, qui se servirait de ces titres pour financer ses achats en Roumanie.

L'emprunt bulgare 5 0/0 or 1902 s'avance à 330 ; le coupon n° 75 à échéance du 14 mars vient d'être fixé à \$ 0,914 contre 3 sh. 6,426 pour le coupon précédent.

L'emprunt polonais 7 0/0 or 1927 reste, faute de transactions, à 1.200, cours ancien. Les porteurs peuvent espérer que le prochain coupon à échéance d'avril sera encore payé, sur une base réduite, au moyen de provisions constituées avant la guerre ; mais ce paiement sera sans doute le dernier qui leur sera fait, avant la fin des hostilités.

L'emprunt extérieur tchécoslovaque 1937-1942, garanti par le Gouvernement français, se tient à 998, un mois avant de détacher son coupon semestriel de 25 fr. net.

D'après l'Agence Economique, le Brésil a effectivement offert de reprendre le service de sa dette extérieure, sur la base de 50 0/0 du plan Aranha de 1934. Cette proposition aurait été accueillie favorablement par les représentants des porteurs anglais. Les représentants des porteurs français auraient, par contre, soulevé des objections et persisteraient à réclamer l'exécution de la clause-or dont sont munis la plupart des titres émis en France, thèse reconnue par le Tribunal de La Haye en 1929. Plusieurs emprunts brésiliens ont regagné du terrain : le 4 0/0 1888 reprend de 1.750 à 1.850. Le 4 0/0 1889 s'avance de 1.650 à 1.810. Le Funding 5 0/0 1898 est ferme à 980 contre 935.

ETABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Arrêtée au 29 février, la veille du jour où fut ratifiée la nouvelle Convention avec l'Etat, la situation de la Banque de France publiée jeudi ne tient donc pas compte des dispositions de cette Convention. C'est ainsi que l'encaisse-or reste, à quelques millions près, sans changement à 97.275 millions. Réévaluée sur les bases que nous avons indiquées, elle se sera élevée du fait de la Convention aux environs de 114.600 millions, mais ne figurera au prochain bilan que pour 84.600 millions en chiffres ronds, l'Etat se faisant céder 30 milliards d'or, dont il se servira éventuellement, par le truchement discret du fonds de stabilisation des changes, pour régler des achats à l'étranger. En se constituant ainsi en bloc une provision d'or, au lieu de faire des prélèvements fractionnaires sur l'encaisse au fur et à mesure des besoins, l'Etat a voulu, suivant l'exemple de la Grande-Bretagne, entourer d'un certain mystère des opérations dont, en temps de guerre, il n'y a pas lieu de permettre à quiconque de suivre l'évolution par la simple comparaison des bilans hebdomadaires de l'Institut d'émission.

A l'augmentation de 303 millions constatée la semaine précédente, à la veille de l'échéance mensuelle, dans le portefeuille commercial, a succédé un très modeste accroissement (91 millions) ; en même temps le montant des effets agricoles se contractait de 285 millions. On note, par contre, des augmentations respectives de 42 millions et de 221 millions respectivement dans le volume des avances ordinaires sur titres et des avances à trente jours et un accroissement de 36 millions dans celui des « effets négociables achetés en France », la Banque ayant continué, quoique à une cadence ralentie, ses achats sur le marché, qui contribuent à l'aisance monétaire.

Pour faire face aux besoins de l'échéance de fin février, le Trésor a prélevé 1.350 millions sur le compte d'avances nouvelles qui lui a été ouvert au début des hostilités. Il lui reste, d'ailleurs, une marge inutilisée de 4.950 millions qui va se trouver élevée à 24.950 millions par la Convention du 29 février. Le montant global des avances de la Banque à l'Etat ne s'en trouvera pas d'ailleurs accru, il importe de le souligner, puisque le bénéfice comptable provenant de la réévaluation de l'encaisse, complété, à concurrence d'environ 3 milliards, par les disponibilités du fonds de stabilisation, vont permettre d'apurer les avances faites en vertu de la Convention du 12 novembre 1938, qui figurent au bilan de la Banque pour près de 20 milliards 1/2.

Au passif, du fait du prélèvement de l'Etat, coïncidant avec une diminution d'une soixantaine de millions dans le total des comptes créditeurs, la circulation se gonfle de 2.790 millions, atteignant le montant record de 156.150 millions. Une partie de cette augmentation est, il est vrai, dès maintenant résorbée virtuellement par un accroissement de plus de 1.300 millions dans les comptes divers de l'actif, où viennent généralement chercher un refuge transitoire, au lendemain des échéances, les billets déjà rentrés, mais non encore « comptabilisés ».

Le total des engagements à vue de la Banque s'est ainsi accru, d'une semaine à l'autre, de 2.732 millions, entraînant une diminution de pourcentage de couverture, ramené de 56,64 0/0 à 55,75 0/0.

La Banque de France reperd, à 7.840 contre 8.310, une bonne partie de sa récente reprise. La Banque de l'Algérie suit le mouvement en se repliant de 7.190 à 6.970. Le bilan de fin février ne présente que peu de modifications par rapport au précédent bilan mensuel : le montant de la circulation s'élève à 4.359 millions contre 4.351 millions fin janvier (et 2.798 millions fin février 1939), le portefeuille à 4.135 millions contre 4.158 millions et les avances à l'Etat se retrouvent sans changement à 450 millions, le montant autorisé en étant, rappelons-le, de 1 milliard. La Banque de l'Indochine manifeste quelque résistance à 7.295, contre 7.615, toujours soutenue par le double espoir d'une progression de

ses bénéfices et d'une incorporation de réserves au capital. La Banque de l'Afrique Occidentale s'élève à 1.250.

Le mouvement de hausse qui s'était amorcé à la fin de la semaine dernière sur les établissements de crédit a suscité quelques réalisations. Il reprendra à la première éclaircie. L'aisance avec laquelle nos établissements de dépôts ont supporté les charges exceptionnelles auxquelles il leur a fallu faire face pour adapter leur organisation aux conditions nouvelles nées de la guerre est un sûr garant de la facilité avec laquelle ils s'adapteront, le moment venu, à l'économie du temps de paix.

Le Crédit Lyonnais est ramené de 1.695 à 1.640. La Société Générale, qui avait moins progressé, est plus résistante à 742. Le Comptoir d'Escompte abandonne une dizaine de francs à 774. Le Crédit Industriel, à l'approche de l'assemblée du 19 mars, se retrouve ferme à 720. Le Crédit Commercial de France développe à 539 ses récents progrès. On trouvera plus loin le bilan qui sera soumis à l'assemblée du 21 mars. Après une très prudente évaluation des divers postes de l'actif, le dividende pourra être aisément maintenu à 40 fr. brut ; par suite de nouvelles dispositions fiscales, les actions au porteur recevront, net, à peu près 3 fr. de plus que l'an dernier. La Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie est ferme à 579. La Société Marseillaise de Crédit Industriel, qui maintiendra son dividende à 30 fr. pour l'exercice 1939, gagne quelques francs à 647.

La Banque de Paris, qui, la semaine dernière, avait dépassé un instant le cours rond de 1.000, au lendemain de l'annonce du maintien de son dividende à 35 fr., s'est repliée à 953. La Banque de l'Union Parisienne s'attarde un peu au-dessous du pair. Son dividende va être élevé de 30 fr. à 32 fr. 50. La Société Financière Française et Coloniale s'avance de 260 à 287, ce qui ne saurait surprendre nos lecteurs, auxquels nous avons souvent signalé ce titre. La Société Financière Cuir et Pyrites, dont le pair a été ramené à 150 fr. par un nouveau remboursement, se défend près de 270.

Le Crédit Foncier de France se replie de 2.930 à 2.850. Le Conseil avait élaboré, à la veille de la guerre, un projet d'incorporation de réserves au capital dont il n'a jamais été annoncé qu'il était définitivement abandonné. Le Sous-Comptoir des Entrepreneurs ne s'écarte guère de 255. Au 31 janvier 1940, les bénéfices de la portion courue de l'exercice s'élevaient à 1.082.798 fr. contre 1.809.403 fr. au 31 janvier 1939.

La Rente Foncière résiste près de 285, mais la Foncière Lyonnaise abandonne encore du terrain à 545, venant de 592. La France Foncière vaut une trentaine de francs. Ses obligataires sont convoqués de nouveau, pour le 20 mars, en vue d'autoriser le report du dernier coupon, une réduction du taux des intérêts et une prorogation de l'amortissement. Les Immeubles de France sont ramenés à 290 l'action, tandis que leurs bons de liquidation sont soutenus à 64. Après un amortissement de 1.357.000 fr. sur créances douteuses de loyers, l'exercice se solde par un bénéfice net de 981.845 fr. seulement contre 3.531.987 fr. La répartition du bon de liquidation sera ramenée de 12 fr. 72 à 3 fr. 53.

La Société Générale de Belgique, dont le dividende de fr. b. 62,50 a été détaché mercredi, en regagne une partie à 2.631. La Banque des Pays de l'Europe Centrale est soutenue au-dessus de 400 les deux catégories d'actions. La Banque Ottomane se maintient près de 630. La Banque de Salonique, qui convoque son assemblée pour le 30 mars, n'est plus cotée. La Land Bank of Egypt, dont l'assemblée se tiendra le 29 mars, se montre à 655. La Banque de Syrie et du Liban, hors cote, est demandée à 1.300. Le 16 avril doit se tenir, outre l'assemblée ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1939, une assemblée extraordinaire à laquelle le Conseil demandera l'autorisation d'incorporer des réserves au capital qui est actuellement de 38 millions 250.000 francs.

Le groupe des établissements français travaillant en Afrique compte quelques valeurs qui peuvent retenir l'attention du portefeuille. La Compagnie Algérienne abandonne quelques francs à 1.200. Le Crédit Foncier d'Algérie s'immobilise tout près de 465. Le Crédit Algérien s'avance de 1.975 à 2.000. Aux capitalistes patients — le titre n'a pas distribué encore de dividende — s'offre l'action du Crédit Foncier de l'Ouest-Africain vers 235 ; la part passe de 258 à 295.

Au groupe sud-américain, la Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud, dont le champ d'activité est large, ainsi qu'en témoigne sa raison sociale, dépasse un instant 600. La Banque Hypothécaire Franco-Argentine, dont le

pair a été, l'an dernier, porté à 750 fr., libérés des deux tiers, par incorporation de réserves, pivote autour de 3.550.

L'action de la **Banque Nationale du Mexique** s'effrite de 255 à 244 et la part se défend à 260. L'assemblée est convoquée pour le 27 mars.

Le **Crédit Foncier Franco-Canadien** se retrouve à 5.300 l'action et la part à 20.100, près de ses cours antérieurs. Sans nier la qualité de l'affaire ni la belle situation économique du Canada, on ne peut, pour juger des cours de ces titres, faire abstraction de la modicité de leurs derniers dividendes : 135 fr. brut pour l'action et 375 fr. pour la part. La **Foncière du Manitoba**, dont la dernière répartition remonte à 1930, est négligée à 305.

CHEMINS DE FER ET TRANSPORTS EN COMMUN

Guidés par le Nord, lui-même soutenu par l'incorporation de réserves au capital qui permettrait de distribuer gratuitement une action nouvelle pour deux anciennes, nos grands réseaux vont de l'avant. Le **Nord** franchit le cours de 1.000 pour finir ferme à 1.012, venant de 928. L'**Est** s'avance de 617 à 650. Le **Lyon**, qui, il y a quelques semaines encore, dépassait le Nord, s'inscrit à 970 contre 936. Progrès aussi de l'**Orléans** à 955 contre 918 et du **Midi** à 765 contre 716.

Au comptant, les actions de jouissance sont très recherchées également. Les **Nord** atteignent 670. Les **Lyon** s'attardent à 576, tout comme les **Orléans** à 547.

Dakar à Saint-Louis ne varie guère aux environs de 1.270. Le bénéfice net de l'exercice 1939 s'élève à 1.122.683 fr. contre 1.103.910 fr. Le Conseil proposera à l'assemblée du 5 avril le maintien du dividende à 100 fr.

L'assemblée d'**Indochine** et **Yunnan** s'est tenue, le 5 mars, pour décider l'augmentation du capital par incorporation de 19.500.000 fr. de réserves. Il sera attribué une action gratuite pour deux anciennes. L'impôt afférent à l'opération restera à la charge des porteurs, mais il sera prélevé sur les bénéfices de l'exercice 1939 la somme nécessaire pour attribuer 30 fr. brut par action ancienne en compensation de l'impôt. La Bourse a accueilli cette nouvelle avec satisfaction, d'autant plus que le président a déclaré à l'assemblée que les dégâts causés au réseau par les bombardements de l'aviation japonaise étaient peu importants. A 1.280, le titre est abordable encore pour les capitalistes patients.

Nouveau tassement de la **Franco-Hellénique des Chemins de Fer** à 655 contre 670. L'échec des pourparlers engagés pour le rachat du réseau par le gouvernement et les difficultés rencontrées par la Compagnie pour exporter les devises nécessaires au paiement du dividende — celui de l'exercice 1937 n'a pas encore été payé — ont éloigné les capitaux qui, à certain jour de 1939, avaient poussé le titre à 1.200.

Santa-Fé hésite à 670, **Buenos-Ayres** à 636, mais **Rosario à Puerto-Belgrano** se raffermi à 20 et 214 contre 210 et 205 à l'approche de l'assemblée. L'obligation à revenu variable se cantonne à 230. Elle ne manque pas d'attirer à ce modeste niveau.

Marché très actif du **Canadian Pacific** à 304 contre 290. Le trafic s'accroît et l'on espère que l'ère des dividendes approche après huit ans de famine.

Le **Métropolitain** s'alanguit à 725 l'action de capital et 496 l'action de jouissance. On trouvera plus loin les conditions d'émission d'un emprunt obligataire.

Tout près de 600, se cantonnent les **Omnibus de Paris**, dont le rendement est substantiel.

La **Générale Française de Tramways**, qui maintiendra son dividende à 25 fr. net de la moitié de l'impôt de 27 0/0, sommeille à 410. Les **Tramways de Bordeaux** ont réalisé, en 1939, un bénéfice de 2.505.972 fr., légèrement supérieur au précédent. Il sera proposé à l'assemblée du 29 mars de maintenir le dividende à 17 fr. 50. L'action se redresse de 274 à 292.

Stabilisés à 1.000, les **Tramways de Shanghai** pourraient attirer l'attention des capitalistes qui recherchent le rendement car les risques de la guerre sino-japonaise et la baisse du dollar chinois sont escomptés très largement par les cours actuels.

La **Parisienne pour l'Industrie Electrique** végète à 315 l'action et 1.241 la part, malgré la qualité de son portefeuille. L'interdiction de l'arbitrage lui a fait perdre la clientèle belge qui, avant la guerre, animait son marché.

CANAUX, PORTS ET NAVIGATION

Les recettes du **Canal de Suez** pour février ne sont que légèrement supérieures à celles de janvier, mais la plus-value est, tout de même, réellement, sensible, compte tenu de la longueur respective des deux mois.

	1939	1940
Janvier	£ 742.800	562.600
Février	743.700	569.100

Total des deux mois.... £ 1.486.500 1.131.700

Les titres du groupe ont eu un accès de faiblesse que l'on peut attribuer à la discussion qui s'est élevée entre la Grande-Bretagne et l'Italie au sujet des transports de charbon. Les actions de capital sont ramenées de 17.330 à 16.605. Depuis la suspension de l'égalon-or en Egypte (mai 1935), ces titres, dont le pair est de 250 fr., sont remboursés sur la base du franc égyptien, mais les porteurs de titres amortis reçoivent, en même temps qu'une action de jouissance, une pièce leur permettant de recevoir une somme complémentaire pour le cas où le droit à leur remboursement sur la base de l'or serait reconnu définitivement par les tribunaux égyptiens. Telle sera pour eux la conséquence de l'arrêt rendu par la Cour d'Alexandrie en faveur des obligataires. L'action de jouissance faiblit aussi, à 13.440 contre 14.225. La part de fondateur tombe de 13.180 à 12.475, mais le cinquième de part civile se défend près de 4.040. Les obligations 3 0/0, demandées à 6.900 la semaine dernière, ont fini par s'échanger à 7.100 celles de la deuxième série et à 6.985 celles de la troisième série; les 5 0/0 reparaissent à la cote à 7.450.

Les **Magasins Généraux de Paris** rebondissent de 1.586 à 1.663. Les **Docks de Marseille**, action de jouissance, hésitent à 180.

Le **Port du Rosario** subit quelques réalisations à 9.275 contre 9.690. L'acompte du mois de janvier a été élevé de 100 fr. à 125 fr., ce qui fait espérer une augmentation de la répartition totale de l'exercice, qui a été de 200 fr. seulement pour 1938. Le **Port Commercial de Bahia-Blanca** est vainement offert à 65.

L'action du **Port de Fedala**, qui a oscillé, en 1939, entre les cours extrêmes de 535 et de 430 et qui s'est avancée au cours rond de 1.000 la semaine dernière, est soutenue à 970. Il semble difficile de justifier pareille progression des cours. Si le volume des importations de carburants, matière principale du trafic du port, est passé de 91.904 tonnes en 1938 à 96.091 tonnes en 1939, celui des importations est revenu de 29.558 t. à 28.282 t. et le volume du trafic général ressort, importations et exportations cumulées, à 149.582 t. en 1939 contre 139.002 t. en 1938. Il n'est pas bien vraisemblable que l'activité du trafic ait pris beaucoup d'ampleur dans les premiers mois de 1940. Le marché paraît avoir interprété avec un optimisme inconsidéré la déclaration d'un acompte de 25 fr., faite en février, alors que le dividende de 30 fr. afférent à l'exercice 1938 avait été payé en une seule fois. D'une mesure ayant son origine principale dans l'aisance de la trésorerie cette année, on a tiré la conclusion que le dividende total serait fortement augmenté; ce que rend tout à fait invraisemblable l'évolution de l'exploitation.

Au groupe de la navigation maritime, l'action des **Chargeurs Réunis**, toujours en vedette à l'approche de son assemblée, se maintient un peu au-dessous de 800 et la part consolide vers 900 une partie de l'avance que lui a fait prendre l'espoir de la reprise des répartitions pour 1938-1939. Les **Messageries Maritimes** s'affermissent à 181 l'action ordinaire. L'**Auxiliaire de Navigation** fait encore un pas en avant, à 1.260, après l'assemblée du 4 mars qui a autorisé le Conseil à émettre un emprunt d'un montant maximum de 85 millions.

L'action **Delmas-Vieljeux** passe de 680 à 698 et la part de 7.975 à 7.700. On sait que la conversion des parts en actions a été décidée par une assemblée extraordinaire tenue le 24 juin 1939, les 6.600 actions de 400 fr. affectées au rachat devant provenir d'une incorporation de réserves au capital. Une nouvelle assemblée, convoquée pour le 26 mars, doit modifier la date de jouissance des actions à créer.

Par décret en date du 28 février, le ministre des Finances vient d'être autorisé à consentir à l'Office National de la Navigation, jusqu'à concurrence de 200 millions, des avances destinées à l'achat, la construction et la réparation de bateaux de navigation intérieure. **Touage et Remorquage** est à peu près immobile à 142 l'action et 278 la part. La **Générale de Navigation**

(H.P.L.M.) passe de 94 à 100 l'action, puis revient à 90.

L'**Est Asiatique Danois** se redresse de 3.910 à 4.080. Pendant l'exercice 1939, la Société a réalisé un bénéfice brut de 22.953.480 couronnes, contre 20.883.791 c., faisant ressortir un bénéfice net de 4.358.814 c. contre 6.946.968 c. Report antérieur compris, le bénéfice disponible s'élève à 7.787.374 c. contre 9.606.893 c. Le Conseil proposera de maintenir le dividende à 8 0/0, soit 40 c., ce qui n'absorbera que 4 millions et permettra, après versement des tantièmes, d'affecter 800.000 c. aux agrandissements de l'immeuble du siège social, 700.000 c. au fonds disponible, 1 million au compte de sûreté pour portefeuille-titres et de reporter à nouveau 3 millions 552.712 c. au lieu de 3.428.560 couronnes.

ELECTRICITÉ, GAZ ET EAUX

Les échanges sont plus clairsemés encore au groupe électrique que dans les compartiments voisins; aussi l'ambiance maussade de la Bourse a-t-elle été ressentie sans que l'on tînt compte de la modération des cours.

Seules les entreprises qui étendent leur activité à d'autres branches industrielles ont été fermes. La **Générale d'Electricité**, qui a réalisé, l'an dernier, de brillants résultats, consolide à 2.071 une hausse rapide que justifie facilement l'attrait de l'augmentation de capital. **Thomson-Houston**, dont la participation Alstom se revalorise, s'anime à 240 contre 229 et pourrait ne pas s'arrêter là.

La **Centrale pour l'Industrie Electrique** se raffermi enfin à 555. L'action **Edison** hésite à 733 tandis que la part reste inscrite à 630, sans transactions régulières. **Eclairage et Force** abandonne les quelques fractions gagnées la semaine dernière pour revenir à 440. Les portefeuilles de ces trois entreprises sont composés en majorité de valeurs de qualité et l'on s'explique mal la sévérité de la Bourse à leur égard.

Résistance de la **Lyonnaise des Eaux** à 1.150 l'action de capital et 866 la jouissance. L'**Energie Industrielle** fléchit de 890 à 866, plus vulnérable en raison des prises de bénéfices qui surviennent après une hausse d'envergure. Mais l'équilibre sera facilement obtenu et cet accès de faiblesse effacé au moindre signe de fermeté de la Bourse. Irrégularité des **Forces Motrices du Rhône**, qui terminent à 640 contre 650, tandis que le droit à la répartition d'une action gratuite pour dix anciennes s'est relevé de 56 à 62, n'offrant plus d'intérêt. L'**Electricité de Madagascar** se maintient aisément à 624.

Le groupe de la région parisienne, à peine éveillé, retombe dans un morne oubli. L'**Union d'Electricité** s'effrite de 420 à 411. L'**action Electricité de Paris** résiste à 645 et la part gagne quelques points à 921, mais les deux titres étaient parmi les plus sévèrement traités du groupe. Glissement de la **Parisienne de Distribution** de 620 à 607 et **Nord-Lumière** retombe à 685, abandonnant tout son gain de la semaine dernière, pourtant bien modeste.

Les entreprises exploitant en province, qu'elles soient de l'Ouest ou du Nord-Est, abandonnent quelques points dans ce marché creux. La **Havraise** se maintient pourtant un peu au-dessous de 800. La **Centrale d'Energie Electrique** se tasse de 650 à 645. La reprise des **Forces Motrices de la Vienne**, de 365 à 385, semble justifiée par la perspective d'un dividende en nette amélioration sur celui qui avait été attribué l'an dernier.

L'**Energie du Sud-Ouest** s'anime à 820. La Société possède un vaste réseau dans une région actuellement très favorisée. La **Pyrénéenne** est très recherchée à 1.152 contre 1.093. Réveil de l'**Energie de la Haute-Garonne** de 200 à 210 l'action de 250 fr. Après bien des années d'attente et de sacrifices, les actionnaires peuvent espérer, dans un proche avenir, un premier dédommagement par l'ouverture de l'ère des dividendes.

Le **Littoral Méditerranéen** revient de 635 à 622. La **Truyère**, à 990, regagne en partie son coupon de 21 fr. 98 détaché mercredi. L'**Electricité Loire et Centre** se retrouve à 314, cours modéré.

Dans l'Est, l'**Electricité de la Basse-Moselle** fléchit de 240 à 206. Le dividende de 14 fr. pour l'action libérée, 12 fr. pour l'action non libérée et 17 fr. 204 pour la part sera payable le 20 mars. Ce dividende s'applique à l'exercice de huit mois clos le 31 août. **Production et Distribution** se redresse de 860 à 895. Rappelons que ces titres seront échangés contre des actions des **Compagnies Réunies de Gaz et d'Electricité** qui ont absorbé la Société.

Electricité et Gaz du Nord ne varie guère à 322. Pour l'exercice 1938-1939, les bénéfices d'exploitation s'élèvent à 53.811.553 fr. contre 41.404.815 fr. et le revenu du portefeuille à 7.137.612 fr. contre 6.571.713 fr. Le solde bénéficiaire atteint seulement 19.849.181 fr. contre 16 millions, car il est prévu une provision supplémentaire « pour perte éventuelle sur une cession d'actifs ». Les actionnaires auront, en effet, à se prononcer sur la cession d'une partie de l'actif industriel dans la branche « gaz ». Au bilan, cette partie d'actif est évaluée à 20 millions 240.259 fr. Le dividende sera fixé à 25 fr. contre 20 fr. pour l'action et 387 fr. 25 contre 246 fr. 85 pour la part.

Le groupe de la télégraphie sans fil conserve sa brillante allure sous la conduite de la **Générale de T.S.F.**, qui se stabilise vers 825. **Radio-France** est ferme à 844. La Compagnie travaille sous le contrôle de l'Etat depuis le commencement des hostilités. Il semble que, jusqu'à présent, l'activité ait été satisfaisante. **Radio-Orient** bat ses records précédents et passe 5.000, venant de 4.850, pour finir à 4.975.

Vive hausse de **Gaz et Eaux** de 510 à 610 sur le bruit d'une augmentation de capital par incorporation de réserves. La nouvelle a été démentie par la société et le titre revient à 570, mais la hausse était très raisonnable. Nous avons souvent signalé le retard de cette bonne valeur.

Selon son habitude, le **Gaz Lebon** résiste aisément aux remous journaliers et termine à 2.395 et 1.975 contre 2.300 et 1.949. Le **Gaz pour la France et l'Etranger** reflue de 1.025 à 976, sans raison. Reprise de la **Continental du Gaz** de 1.138 à 1.150 et du **Gaz de Marseille** de 1.260 à 1.280.

Le **Gaz de Lisbonne** reste alangui à 412. Les porteurs patients peuvent espérer bénéficier d'une revalorisation appréciable de cette importante entreprise. L'assemblée ordinaire est convoquée pour le 27 mars.

PRODUITS CHIMIQUES

Marché relativement animé, cette semaine, pour les valeurs de produits chimiques et bonne tendance dans l'ensemble. Si certaines vedettes ont subi quelques réalisations, on note, de-ci de-là, d'appréciables progrès sur certaines valeurs de second rang.

C'est lundi que devrait se tenir l'assemblée de **Saint-Gobain** à laquelle le Conseil proposera d'élever de 500 fr. à 750 fr., par incorporation de réserves, la valeur nominale de chaque action. Mais il est probable que le quorum ne sera pas atteint. L'assemblée serait reportée au 8 avril. Le titre passe de 2.490 à 2.544. Les **Etablissements Kuhlmann**, à l'approche de l'assemblée du 2 avril qui doit maintenir le dividende à 30 fr. pour l'exercice 1939 réduit à huit mois de durée, consolident à 825 une partie seulement de leurs récents progrès.

Les **Produits Organo-Chimiques** annoncent, pour le 15 mars, une double répartition : 19 fr. 878 à titre de répartition de sommes provenant de filiales et 33 fr. 25 brut à titre de dividende de l'exercice 1938-1939. Le précédent dividende avait été de 20 fr. 50 seulement. Le titre ne s'écarte guère de 480. **Phospho Guano** s'immobilise un peu au-dessous de 90. Les **Huiles, Goudrons et Dérivés** se sont récemment avancés, à Lille, près de 850 l'action de 500 fr. L'assemblée du 1^{er} mars a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 août, qui se soldent par un bénéfice net de 7.928.867 fr. Le dividende a été fixé à 10 0/0. **Ammonia** vient de tenir aussi son assemblée. Le bénéfice est ressorti à 8 millions 620.819 fr. et le dividende à 12 0/0. **Richer** fait bonne contenance près de 450. **Ternois et Guinon**, qui convoque son assemblée pour le 21 mars, est ferme à 1.360. **Dautreville et Lebas** se retrouve aux abords de 115. Son assemblée se tiendra le 30 mars. Les **Docks des Alcools**, bonne valeur de portefeuille, hésitent à 475. **Fly-Tox** effleure le pair de 100 francs.

Le **Carbone Lorrain**, dont l'activité industrielle, déjà accrue pendant les premiers mois de 1939, a reçu un vif stimulant des commandes de la Défense nationale, se tient tout près de 780. On trouvera, plus loin, un bref compte rendu des assemblées du 5 mars. Sur le dividende de 25 fr. un acompte de 10 fr. sera payé le 12 mars.

Un courant actif de transactions soutient l'**Air Liquide** à 1.629 l'action et 6.520 la part. Le projet d'augmentation de capital, qui sera soumis le 3 avril aux actionnaires, est avantageux pour les actionnaires auxquels il donnera l'occasion d'accroître à bon compte leurs intérêts dans l'affaire ; quant aux porteurs de parts, ils verront, du fait de l'augmentation du nombre des

actions existantes, s'accroître leur rémunération. **L'Oxygène et Acétylène d'Extrême-Orient** s'élève de 930 à 1.000. **La Soudure Autogène**, qui passera sans doute un jour de la cote de la coulisse à celle du parquet, bat ses records antérieurs à 510 l'action A et 485 l'action B. Elle termine un peu plus calme à 495 et 478. Pour faire face au développement de ses affaires, la Société émet actuellement, à 960 fr., un emprunt 6 0/0 demi-net de 10 millions, amortissable en neuf années. On en trouvera les conditions aux annonces. C'est un prix avantageux étant donné l'excellent crédit de l'emprunteur et la courte durée de la période d'amortissement. **L'Oxydrique Française** s'avance à 138. On en attend, pour le dernier exercice, des résultats meilleurs que les précédents.

Les **Glaces et Verres Spéciaux du Nord de la France** réussissent à dépasser un peu le cours rond de 1.000. L'emprunt 6 0/0 demi-net, qui vient d'être émis à 942 fr. 50, se traite à 932. Ce n'est pas cher. Les **Verreries d'Aniche** gagnent quelques francs à 580.

Au groupe de la rayonne, où les commandes ne manquent pas, la **Viscose Française** s'anime et passe de 845 à 929. **Givet-Izieux** a moins d'ardeur à 874 l'action et 830 la part. Le **Sopara**, qui va élever son dividende de 240 fr. à 270 fr. 97, s'avance à 3.650. Les **Textiles Artificiels de Besançon** ont retrouvé, depuis quelques semaines, une certaine animation : l'action privilégiée de 100 fr. dépasse un peu 600. L'affaire résulte, sous sa forme actuelle, de l'absorption, réalisée en 1934, de la Soie Artificielle de Besançon par la Société Nouvelle de Soie Artificielle. La **Tubize Belge** s'effrite à 77,50 et la **Tubize Française** se défend un peu au-dessus de 55. Sur les places italiennes, la **Snia Viscosa** vaut à peu près 500 lire. Le bénéfice brut de l'exercice 1939 ressort à 168.666.765 lire contre 138.840.706 lire et le bénéfice net, calculé après 40 millions d'amortissements comme l'an dernier, à 75.209.196 lire contre 56.623.213 lire. Le dividende est maintenu à 10 0/0.

La **Dynamite Centrale** esquisse à 1.580 un mouvement de reprise qui pourrait se développer. La suppression du dividende pour l'exercice 1938-1939 a été provoquée par une circonstance exceptionnelle : des amortissements à faire sur les intérêts que la Société possédait dans l'Europe Centrale. La **Société Générale d'Explosifs** s'élève à 2.700. La **Française des Glycérines** perd quelques francs à 606, mouvement naturel après une vive étape de hausse. L'**Union Espagnole d'Explosifs**, qui procède actuellement, en Espagne, à l'augmentation de capital que nous avons annoncée, ne paraît pas plus à la cote que les autres valeurs espagnoles.

Les **Salines de Djibouti** font un pas en avant à 672, venant de 650. Les **Salins du Midi** — qui tirent de l'exploitation de vignobles une bonne part de leurs bénéfices — sont calmes à 1.248 l'action de capital et 785 l'action de jouissance. Les comptes de l'exercice au 30 septembre, se soldant par un bénéfice de 4.117.091 fr., contre 3.817.708 fr., ont été approuvés par l'assemblée du 4 mars. Le dividende est fixé à 50 fr. par action de capital et 37 fr. 50 par action de jouissance. Il est supérieur de 2 fr. 50 au précédent.

Au groupe des phosphates, **Gafsa** gagne quelques francs à 1.010. Les **Phosphates de Constantine**, en progrès, dépassent le cours rond de 400. Le **M'Dilla** s'attarde près de 230. Ses expéditions ont porté, en février, sur 30.090 tonnes contre 34.956 tonnes en janvier. Elles atteignent donc, pour les deux premiers mois de l'année, 65.046 tonnes contre 45.635 tonnes seulement en 1939.

En meilleure tendance la semaine dernière, **Kali-Sainte-Thérèse** abandonne ces jours-ci quelques francs à 840. Hors cote, l'action **Potasas Ibericas** valait, dernièrement, à peu près 1.600 et l'on offrait près de 2.800 la part, demandée vers 2.700. L'exploitation est assurée maintenant dans des conditions satisfaisantes. Seules présentent encore quelques difficultés les expéditions maritimes, par suite de l'insuffisance du tonnage disponible pour les effectuer.

D'abord lourde, la **Norvégienne de l'Azote** rebondit en clôture et s'établit à 1.625, après 1.515.

MÉTALLURGIE ET CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

L'industrie sidérurgique et la construction mécanique sont tout particulièrement touchées par la limitation des bénéfices. Ces entreprises sont généralement obligées d'investir d'importants capitaux pour étendre leurs moyens de production et faire face aux besoins de la Défense nationale. Or, elles ne savent pas dans quelle me-

sure l'Administration tiendra compte de la nécessité d'amortir très rapidement ces dépenses. L'aspect du problème varie suivant la nature des fabrications et appliquer strictement la règle commune aboutirait à ruiner de nombreuses industries. Là n'est pas le désir du Gouvernement, tout au contraire, mais il y a danger à surseoir à l'examen des particularités et à laisser les industries dans l'incertitude.

Cette semaine, la Bourse s'est bornée à consolider la position des grandes valeurs métallurgiques. Le **Creusot** reste un peu en dessous de 1.700. La **Marine-Homécourt** va de l'avant à 509. Bonne allure de **Châtillon-Commentry** à 1.611. La fermeté de **Commentry-Fourchambault** à 1.095 s'explique aisément à la lecture des comptes arrêtés au 31 août, terme normal de l'exercice. Les bénéfices d'exploitation atteignent 15.999.469 fr. contre 10.182.651 fr. Il s'y ajoute 1.606.753 fr. contre 3.299.756 fr. de réalisations d'actifs et produits divers. Le bénéfice net, après déduction des charges, ressort à 14.636.195 fr. contre 10.767.595 fr. Nous avons déjà annoncé que le Conseil proposerait à l'assemblée du 21 mars de porter le dividende de 40 à 52 fr. 50 par action de capital et de 27 fr. 50 à 40 fr. par action de jouissance.

Le président des **Acieries de Longwy** a déclaré à l'assemblée du 4 mars que l'activité des usines était redevenue normale dès le mois de novembre et que les grands froids n'avaient pas interrompu le fonctionnement des installations. L'assemblée, pour l'exercice de quatre mois clos le 31 août, a affecté le solde bénéficiaire de 11 millions 971.821 fr. aux amortissements. Mais elle a voté un dividende de 15 fr. brut par action par prélèvement sur le report à nouveau. Les taxes de transmission accumulées depuis 1931 absorbent, pour les titres au porteur, la plus grande partie de cette distribution. Ils touchent seulement 1 fr. 10 le 1^{er} avril. Le titre est hésitant à 296. **Micheville** se tasse de 700 à 684 et **Saulnes**, après détachement de son coupon de 34 fr. 45, s'inscrit à 678 contre 730. La **Chiers** somnole à 395, qui a distribué un dividende de 40 fr.

Denain-Anzin, que la Bourse traite généralement avec faveur, se replie brutalement de 1.322 à 1.280, cependant que les **Forges du Nord et Est** s'effritent de 636 à 616 et que **Louvroil-Montbard** conserve tout juste son modeste cours de 475. **Leval-Aulnoye**, dont le dernier dividende de 150 fr. était facilement gagné, oscille aux environs de 2.365.

Les **Acieries du Chili** se maintiennent aisément non loin des sommets à 10.950 l'action et 2.130 la part.

De 2.110, la **Française des Métaux** s'avance à 2.125. A ce prix, elle ne peut intéresser que les capitalistes soucieux de la qualité de l'entreprise, mais qui négligent le rendement. Les **Tréfileries du Havre** sont calmes à 849.

La construction de matériel de chemin de fer est terne. La **Française de Matériel** résiste à 565 et les **Acieries du Nord** se retrouvent à 264. La **Générale de Construction** s'inscrit à 126 contre 110. On annonce qu'une incorporation de réserves au capital sera proposée à l'assemblée du 29 mars. L'**Alsacienne de Construction Mécanique** se maintient à 740. Elle ne peut se dégager des craintes nées de la situation géographique de ses installations, sans quoi elle atteindrait d'autres niveaux.

Si l'ambiance de la Bourse était plus chaude, **Penhoët** se mettrait en vedette, quoique son cours de 1.535 fasse déjà état d'une hausse substantielle. Plus en retard, les **Chantiers de la Loire** s'inscrivent à 685. Les **Chantiers de France** à 375 ont parcouru une petite étape de hausse qui pourrait se renouveler. La **Provençale de Construction**, qui avait à rétablir sa situation financière, doit être en mesure de reprendre bientôt ses répartitions. A 400, l'action de 500 fr. peut retenir l'attention.

Les **Chantiers de la Méditerranée** distribuerait un dividende de 130 fr., contre 90 fr. Le titre avait déjà escompté une amélioration de la répartition ; aussi est-il seulement ferme à 1.770.

Très bonne tenue de **Gnome-Rhône**, qui consolide sa reprise à 1.040. **S.K.F.** se réveille brusquement à 1.610 contre 1.510, dans l'espoir du règlement de la guerre russo-finlandaise.

L'**Alsthom**, dont nous avons souvent rappelé le rapide relèvement mal reconnu par le cours de 350, s'enlève à 370 et pourrait, sans témérité, se rapprocher du pair. L'**Electro-Mécanique** s'échange ex-droit à 510. Il faut 7 droits, cotés 135, pour obtenir 2 actions gratuites. L'action nouvelle revient donc à 480.

A 873, résistance des **Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz** qui ont à peine entamé leur marge de hausse.

La Générale de Radiologie convoque ses actionnaires pour le 15 avril. Elle leur proposera de ramener le capital de 10 millions 1/2 à 7 millions 350.000 fr., en vue de constituer une provision pour faire face aux pertes provenant du moratoire accordé aux médecins mobilisés et pour amortissement du matériel. Le capital sera ensuite porté à 12.250.000 fr. par la création d'actions privilégiées dont 4.200.000 fr. serviront à la consolidation de créances; le solde serait souscrit en numéraire. L'action de 250 fr. cote 115.

MINES MÉTALLIQUES

Les cours du cuivre électrolytique ont été maintenus à 62 sh. la tonne à Londres et se sont retrouvés à 11 cents 50 à New-York. La consommation paraît devoir, longtemps encore, demeurer active, ne serait-ce qu'en raison des besoins renouvelés de la construction maritime.

Après l'emprunt britannique, les valeurs rhodésiennes pourront retrouver à Paris un marché plus animé. Cette semaine, en dépit de leurs qualités, elles ont été simplement soutenues, la **Roan Antelope** à 149,50 et la **Rhodesian Anglo-American** à 210,50. L'**Union Minière du Haut-Katanga** est ramenée de 5.470 à 5.300.

Parmi les valeurs de pyrites espagnoles, le **Rio Tinto** a reculé de 2.930 à 2.810. Les **Pyrites de Huelva** s'inscrivent à 2.195. On a pris depuis longtemps l'habitude de les classer parmi les cuprifères, bien que leur production, qui s'est élevée en 1939 à 114.000 tonnes contre 165.000 tonnes en 1938, ne comporte pas un gramme de cuivre et soit tout entière composée de pyrites de fer.

Parmi les valeurs chiliennes, l'action **M'Zaita** recule de 184,50 à 174, bien que l'exercice 1939 ait été selon toute apparence aussi satisfaisant que le précédent. L'action **Naltagua** est ramenée de 212 à 194. L'assemblée est convoquée pour le 16 mars. Après une reprise de 1.500.000 fr. sur la provision pour charges fiscales, le bénéfice net de l'exercice clos le 30 juin 1939 a été de 3.123.000 fr. contre 5.495.000 fr. en 1937-38. Les dividendes seront ramenés de 15 fr. à 12 fr. par action net de 14 fr. 62 à 45 fr. par part.

Le plomb n'a pas varié à Londres; à Paris, il continue à se traiter aux prix autorisés, qui sont établis de façon à encourager la production des mines coloniales. **Penarroja** a été ramenée de 450 à 428. **Ouasta-Mesloul** s'est retrouvée au cours rond de 2.000. **Aouli** a été ramenée à 650, malgré le rythme satisfaisant de la production.

Parmi les valeurs de zinc, la **Vieille-Montagne** a reculé de 1.305 à 1.254.

D'après la circulaire de MM. Strauss and Co, qui vient de nous parvenir, les stocks visibles d'étain ont été ramenés de 34.905 tonnes au 31 janvier à 32.750 tonnes au 29 février. Ils seraient tout à fait insuffisants s'il n'existait des stocks invisibles, dont l'importance a autorisé le Comité international à abaisser le contingent à 80 0/0. Cette décision a surpris et contrarié les consommateurs américains, mais elle contribuera au maintien de cours rémunérateurs et influera favorablement sur les résultats des sociétés minières.

L'action **Etains et Wolfram du Tonkin** a été ramenée par l'ambiance de 750 à 718. L'action **Etudes et Exploitations Minières de l'Indochine** s'est raffermie de 710 à 720, tandis que la part se tassait de 519 à 515. L'action de jouissance **Kinta** a progressé de 1.150 à 1.225. La production de la société a quelque peu dépassé 700 tonnes, comme en 1938. Mais les ventes, grâce au récent relèvement des contingents et à la hausse des prix qui a incité la société à tirer parti de ses stocks, ont probablement été supérieures.

L'action **Tekkah** est ramenée à 1.370 et la part se tient à 4.000. Un acompte de 45 fr. net a été distribué aux actions en décembre. Le solde de leur dividende sera de 5 fr. net, mais la société fera un remboursement de 20 fr. par action pour les convertir en actions de jouissance.

L'action **Nickel** a été ramenée de 1.275 à 1.230. Elle serait à acheter dans l'hypothèse de remous de la Bourse. L'action ancienne de **La Lucette** se tient à 363 et l'action nouvelle à 395. Le bénéfice d'exploitation de 1939 (huit mois) est de 879.230 fr. contre 2.747.965 fr. en 1938. En tenant compte des produits divers, le total atteint 2 millions 95.454 fr. contre 3.334.118 fr. Le bénéfice net ressort à 1.225.082 fr. contre 1.190.525 fr. La répartition s'écartera fort peu de celle de l'exercice précédent, qui avait été de 27 fr. 50 par action ancienne et 30 fr. par action nouvelle, mais elle se fera pour un exercice écourté. Les stocks se sont accrus; la Société a inscrit au crédit du compte de profits et pertes une somme

de 5.800.000 francs, provenant de leur réévaluation, et en a affecté le montant à la création d'une provision.

Parmi les mines de fer, l'action **Ouenza** progresse de 2.500 à 2.695 et la **Concessionnaire de l'Ouenza** de 2.705 à 2.760. A la récente assemblée de l'Ouenza, le président, M. Chabert, a pu informer les actionnaires que l'état des recherches minières démontre maintenant la continuité du gisement de l'Ouenza. Ce n'était, autrefois, qu'une hypothèse. L'action de capital **Mokta el Hadid** a un marché animé à 6.800. L'action de jouissance **Djebel-Djerissa** s'avance de 1.920 à 2.000.

Point de transactions sur l'action **Rouina**. Les diverses recettes réalisées pendant l'année 1939 se chiffrent par 38.861 fr. belges et forment avec le report de 1938 un total de 1.125.906 fr. Les paiements s'étant élevés à 122.421 fr., il reste un solde de 1.003.485 fr.

CHARBONNAGES

L'activité dont les charbonnages ont fait preuve depuis le début de l'année 1939 ne se ralentit pas, tant sont grands les besoins de notre industrie. On trouvera, plus loin, un résumé de la situation des charbonnages qui rappelle les efforts des Compagnies pour faire face à la demande et comment elles ont réussi à rétablir une situation compromise par la crise sociale de 1936.

Lens s'est stabilisé vers 325. Le bénéfice de 40 millions que nous avons annoncé pour les huit mois du dernier exercice a été obtenu après affectation de 70.500.000 fr. aux amortissements contre 35 millions pour l'exercice précédent qui comptait douze mois. Ainsi, la prudence avec laquelle les Compagnies gèrent les entreprises ne laisse pas apparaître, dans toute son ampleur, la brillante situation des charbonnages. L'on fera la même remarque pour **Courrières**, dont le bénéfice d'exploitation, pour les huit mois de l'exercice clos le 31 août, atteint 22.436.616 fr. contre 25.304.787 fr. pour les douze mois de 1938, tandis qu'au bilan, malgré les investissements nécessaires en outillage, les immobilisations sont ramenées de 476 à 436 millions. L'action chemine de 252 à 258, en attendant l'assemblée du 19 mars qui maintiendra, pour cet exercice écourté, le dividende à 12 fr. **Marles** revient de 512 à 494, mais **Vicoigne** est recherché à 610 contre 569. On trouvera plus loin une brève analyse des résultats et les conditions d'une distribution d'actions gratuites.

Béthune accentue ses récents progrès vers 650. **Anzin** n'en conserve qu'une faible partie à 690. Le bénéfice d'exploitation des huit mois de l'exercice clos le 31 août s'élève à 49 millions 166.356 fr. contre 17.771.605 fr. Il s'y ajoute les produits du portefeuille et des participations (6 millions contre 10 millions) et un prélèvement de 6.200.000 fr. contre 13 millions sur les réserves. Après déduction des charges et de 35 millions d'amortissements — contre 22 millions — le solde à répartir atteint 16.549.187 fr. au lieu de 14.356.997 fr. Nous avons déjà annoncé que le dividende serait porté de 30 à 35 fr.

Bruay marque le pas à 284 et **Liévin** s'anime à 184 à l'annonce d'un dividende de 10 fr. contre 8 fr. proposé à l'assemblée du 19 mars. Le bénéfice de l'exercice de huit mois est nettement supérieur à celui de l'exercice précédent: environ 9 millions contre 7.500.000.

Au comptant, **Aniche** subit la pression de quelques prises de bénéfices après la longue étape de hausse qui l'a porté à 1.750. Mais à 1.730, la perspective de la distribution d'actions gratuites est escomptée avec modération. L'impôt afférent à l'opération sera supporté en partie par la Société; ainsi les actions au porteur n'auront à payer que 13 fr. 72. Ce montant sera retenu sur le montant du coupon annoncé. **Ostricourt** consolide à 1.200 le terrain gagné la semaine dernière. **Dourges**, ferme à 1.300, est encore abordable. **Carvin** se replie de 842 à 797; faiblesse passagère. **Escarpelle** s'élance de 3.025 à 3.170.

Le bénéfice net de **Thivencelles**, pour l'exercice de huit mois clos le 31 août, s'élève à 3.484.763 fr. contre 2.339.214 fr. pour les douze mois précédents. L'assemblée du 28 février a maintenu, pour cet exercice écourté, le dividende à 10 fr. Il est payable, depuis le 6 mars, à raison de 6 fr. 72 net par action au porteur. Le titre est négligé à 165.

Parmi les charbonnages du Centre et du Midi, **Blanzay** reprend haleine à 1.185. **Albi**, après avoir détaché un coupon de 26 fr. 83 net, s'inscrit à 951 contre 1.002. **Carmaux**, qui pourrait prétendre à mieux, chemine de 1.390 à 1.410. Les **Houillères de Rochebelle** ont réalisé, pour les huit mois de l'exercice clos le 31 août, un béné-

fice de 4.150.470 fr., après déduction des charges et d'une provision supplémentaire de 10 millions. Le dividende a été fixé, par l'assemblée du 27 février, à 86 fr. 66 par action de capital, 78 fr. 33 par action libérée de moitié et 70 fr. par action de jouissance. Ces dividendes sont payables, depuis le 4 mars, à raison de, net au porteur, 56 fr. 40 pour l'action de capital, 45 fr. 94 pour la jouissance. L'action libérée de moitié touche 64 fr. 23. A la Bourse de Lyon, ces titres s'inscrivent respectivement à 2.805, 2.400 et 2.300. L'extraction s'est élevée à une moyenne de 44.961 tonnes par mois contre 43.549 tonnes en 1938. Le Conseil espère atteindre, en 1940, un chiffre supérieur d'au moins 25 0/0. Le **Nord d'Alès** est recherché à 479. Le bénéfice de l'exercice, clos le 31 août, atteint 1.502.997 fr. contre 728.371 fr. pour les douze mois de 1938. Le dividende sera maintenu à 22 fr.

Les **Charbonnages du Tonkin** accentuent leurs progrès de 2.665 à 2.770, dans un large marché.

VALEURS DE PÉTROLE

Pour la semaine se terminant le 5 mars, la production journalière du pétrole brut aux Etats-Unis s'est élevée à 3.798.000 barils contre 3 millions 732.000 barils pendant la semaine précédente et 3.315.000 barils pendant la semaine correspondante de 1939. La situation reste donc stationnaire. Au Texas, certains producteurs ont demandé l'autorisation de relever leur production pour faire face aux demandes de la France et de l'Angleterre. C'est là un cas très particulier dont on ne saurait déduire que la production est insuffisante. L'on sait en effet que l'afflux de pétrole aux raffineries américaines entraîne un accroissement considérable des stocks d'esence.

La **Royal Dutch** est toujours hésitante. En finale, elle perd un peu de terrain à 6.190. La **Shell** s'alourdit à 771 contre 785.

Le conflit pétrolier mexicain, en dépit de quelques nouvelles, souvent contradictoires d'ailleurs, reste dans une impasse. Un accord de principe serait conclu entre la **Sinclair Oil** et le gouvernement, accord privé qui n'intéresse ni la **Standard Oil** ni la **Mexican Eagle**.

L'**Astra Romana** s'alourdit de 107 à 101. **Columbia** résiste à 60 et **Concordia** chemine de 46,50 à 47,50. Bonne tenue de l'**Omnium Français des Pétroles** à 254. L'assemblée de la **Redeventza**, qui porte maintenant le nom d'**Essences et Carburants de France**, a voté pour un exercice de huit mois clos le 31 août, un dividende de 4 0/0. Il s'agit de la **Redeventza Française** qui contrôle la société du même nom inscrite à la cote à 16.

La **Française des Pétroles** conserve sa ferme tranquillité à 1.120. **Pechelbronn** revient de 330 à 305, abandonnant en partie son gain de la semaine dernière.

Lille-Bonnières se maintient au pair et la **Standard Française des Pétroles** se tasse à 880 contre 904. Quelques prises de bénéfices ne modifient pas son orientation.

CAOUTCHOUCS ET VALEURS COLONIALES

Le caoutchouc, à **Mincing Lane**, s'est retrouvé à 12 d. 5/8 contre 12 d. 9/16 au comptant. Les contrats à échéance éloignée se traitent à des cours sensiblement plus bas; on cotait jeudi 11 d. 5/8 pour les contrats livraison juillet-septembre. Cette déviation est la conséquence du récent maintien des contingents qui assure le marché d'approvisionnements relativement larges dans le deuxième semestre. Les transactions à terme, d'ailleurs, se sont raréfiées à Londres, en raison de l'irrégularité et de la lenteur des transports maritimes. Sur le marché de New-York, où la situation est restée beaucoup plus normale, le caoutchouc, qui avait flé-

chi la semaine précédente, a terminé aux environs immédiats de ses cours antérieurs et plutôt au-dessus.

Nous analysons plus loin les données statistiques publiées par le Comité International. Malgré le taux élevé de la production autorisée, elles autorisent à un très net optimisme les actionnaires et porteurs de parts des bonnes sociétés caoutchoutières.

Le gouvernement de la Malaisie britannique a l'intention d'établir de nouveaux impôts pour contribuer aux dépenses de guerre de l'Empire britannique. Il est question de taxes sur l'étain et sur le caoutchouc, mais le poids ne doit pas en être très lourd, car on a mis en avant le chiffre de 10 millions de dollars de Singapour qui correspond à £ 1.174.000 environ. Moins sur cette annonce que sur les dégagements provoqués par les événements de Finlande et par l'emprunt britannique, l'Eastern a été ramené de 141 à 131, Gula Kalumpang de 213 à 199,50, Kuala Lumpur de 225 à 208, l'ordinaire Malacca de 189 à 174 et la privilégiée de 236 à 221,50. Soutenue par l'annonce, pour le 11 mars, d'un acompte de 7 sh. net équivalent à l'intérêt statutaire de Sre \$ 3 brut, l'action ordinaire Bulok Kasap reprend de 975 à 1.010. L'action déferred, dont le nominal est de Singapour \$ 0,20, se raffermi à 244. Les actions déferred, qui présentent des analogies avec les parts bénéficiaires, ont droit à 40 0/0 des superbénéfices, après paiement de l'intérêt statutaire de 5 0/0 aux actions et de l'allocation de 15 0/0 au Conseil.

Au groupe néerlandais, l'action Amsterdam Rubber est calme à 4.460 contre 4.450. L'impôt sur les bénéfices de guerre aux Indes Néerlandaises a été voté; il correspond à 26 1/4 0/0 sur les excédents de bénéfices; son taux est donc relativement modéré. L'action Franco-Néerlandaise a repris de 305 à 317, tandis que la part recule de 405 à 386.

L'action de capital Sumatra évolue de 1.700 à 1.710, l'action de dividende de 616 à 678; l'action de capital Tapanoëlie de 1.435 à 1.360 et l'action de dividende de 650 à 641; l'action de capital Siboga s'effrite de 82,75 à 81,50 et l'action de dividende de 45 à 44. Voici quelle a été l'action de ces sociétés en 1939 comparée

duction de janvier 1940 a été de 212 tonnes contre 187 tonnes en janvier 1939.

L'action Kratié est très soutenue à 390 et la part à 880. Ce sont des titres d'avenir, et très modérément capitalisés, qui peuvent être conseillés encore aux acheteurs patients.

L'action Mimot revient de 358 à 344 et la part de 790 à 713. La production des deux premiers mois de 1940 a été de 549 tonnes, contre 550 tonnes pour les deux premiers mois de janvier 1939. L'arrêt de la progression ne préjuge en rien des mois suivants; les actions Mimot, pourtant, paraissent moins abordables que les titres de la plupart des autres plantations greffées.

L'action B de la Financière des Caoutchoucs revient de 214,50 à 205 et l'action V de 800 à 790. L'action Terres-Rouges se replie de 795 à 775, tandis que la part se maintient à 244. L'action Padang est ramenée de 1.057 à 1.000. La part est plus résistante à 18.500 contre 18.600. Ce sont de beaux titres et il est dans la logique des choses que la part soit un jour divisée, comme il est dans l'intérêt des porteurs que l'opération se fasse en une période particulièrement brillante.

L'action Hévéas de Caukhoï se maintient vers 725 et la part recule de 1.275 à 1.225. L'assemblée tenue le 20 février à Saïgon a approuvé les comptes de l'exercice 1939 et voté les dividendes qui lui étaient proposés, soit 67 fr. 583 pour les actions et 100 fr. pour les parts, contre respectivement 42 fr. et 63 fr. 78 pour l'exercice 1938. Compte tenu des acomptes de 25 fr. pour l'action et de 28 fr. pour la part mis en paiement le 5 octobre, le solde du dividende ressort, dé-

duction faite des impôts à 31 fr. 295 pour l'action et à 55 fr. 275 pour la part. Ils ont été payés dès le 6 mars.

Au groupe des valeurs africaines, la Française de l'Afrique Occidentale est ramenée par l'ambiance de 1.465 à 1.440 tandis que l'Ouest-Africain reprend de 490 à 525. L'action ordinaire Haut-Ogooué passe de 238 à 265, l'action de préférence de 323 à 368 et la part de 2.060 à 3.000. Pour augmenter son fonds de roulement, la société portera son capital de 5 à 7 millions. L'émission des actions nouvelles se fera du 27 mars au 27 avril.

ALIMENTATION ET INDUSTRIE HOTELIERE

La Raffinerie Say reprend de 780 à 797. La Raffinerie de Sucre de Saint-Louis se retrouve près de 2.520. Le Conseil proposera à l'assemblée du 17 avril de maintenir à 110 fr. le dividende pour l'exercice 1939. Rappelons qu'une assemblée extraordinaire est convoquée pour la seconde fois le 28 mars en vue de statuer sur une augmentation du capital par conversion en actions de la réserve extraordinaire. La Sucrière de Pithivier-le-Vieil garde bonne contenance à 780. Les Sucreries et Raffineries de l'Indochine se tiennent à 449 l'action et 800 la part, tout près des cours les plus élevés qu'elles aient jamais atteints et qui ne semblent d'ailleurs pas excessifs. Les Sucreries Coloniales font un pas en avant à 430. Pointe-à-Pitre cède un peu de terrain à 432.

Les Sucreries d'Egypte s'inscrivent à 1.090 contre 1.050 l'action ordinaire; la privilégiée est soutenue à 830, de même que l'obligation à 2.885. Les répartitions votées par l'assemblée du 28 février seront détachées dans les conditions suivantes, pour les titres domiciliés en France:

	date	brut	net
Action privilégié.	18 mars	5 sh. 4	3 sh. 1
Act. ordinaire..	27 mars	5 sh. 4	3 sh. 0 1/2

L'interdiction de la vente de l'alcool les mardis, jeudis et samedis concerne tous les apéritifs, y compris ceux à base de vin, les vins de liqueur (porto, malaga, madère, byrrh, anis, amer, quinquina), tous les vins doux n'ayant pas droit au régime fiscal des vins, ainsi que les eaux-de-vie et les liqueurs fortes. Le manque à gagner qui résultera de cette mesure explique suffisamment la baisse des valeurs de ce groupe. Cusenier fléchit, l'action de capital de 1.860 à 1.490 et celle de jouissance de 1.304 à 1.140. La Suze revient de 1.000 à 950 l'action de capital entièrement libérée. Saint-Raphaël s'alourdit à 4.655, qui valait 4.915. Pernod est ramené de 636 à 611 et Cinzano à 728 contre 826.

Les Distilleries de l'Indochine, qui augmentent actuellement leur capital aux conditions que nous rappelons plus loin, sont un peu plus lourdes à 462 contre 468. Le droit de souscrire au pair, soit 100 fr., pour trois actions anciennes, une action nouvelle, dont le premier quart seulement (25 fr.) sera immédiatement versé, s'est négocié à 77 fr.

Les Etablissements Nicolas sont stables à 330. La Vinicole de Champagne progresse largement près de 470 l'action et à 125 la part. L'action Chapeau de Gendarme se maintient à 445, tandis que la part progresse à 7.145.

La Normande d'Alimentation est demandée à 245 contre 230. L'Alimentation d'Alsace-Lorraine est offerte à 600 contre 690. Les Docks Rémois, dont l'activité reste satisfaisante, se retrouvent tout près de 235 l'action; la part reprend de 304 à 310. L'Epargne (Alimentation), qui vient de payer le solde de son dividende à raison de 13 fr. 85 net, reste, faute de transactions, à 580. La Rochefortaise de Produits Alimentaires conserve sa fermeté à 1.550. Le dividende, fixé à 40 fr. en 1935, a pu être élevé graduellement à 70 fr. en 1938, et l'on s'attend pour 1939 à une nouvelle progression des bénéfices, car la Société est l'un des fournisseurs de l'Administration militaire pour les conserves de viande.

Après sa vive avance de la semaine dernière, la Brasserie Quilmès supporte quelques prises de bénéfices à 9.280 contre 9.360. Palermo revient de 1.585 à 1.530, tandis que Schlau se maintient près de 510. A la veille de leur assemblée du 12 mars, les Brasseries de la Meuse progressent de 825 à 905. Fermeté à 647 l'action et 432 la part des Brasseries et Glacières de l'Indochine, qui, pour 1938, ont réalisé des résultats en progression marquée et, comme beaucoup d'affaires indochinoises, travaillent actuellement dans des conditions très satisfaisantes.

L'Etablissement Thermal de Vichy se défend bien à 1.410. Les Eaux de Vittel font un pas en avant à 285.

VALEURS DIVERSES

Le groupe des grands magasins ne parvient pas à secouer sa torpeur. Pour le tirer de cet état il faudrait, à défaut d'une reprise d'activité économique peu compatible avec l'état de guerre, un net allègement des charges qui ne pourrait résulter que d'une transformation profonde de leur régime fiscal et d'une révision de la convention collective qui les lie à leur personnel. A ce double point de vue des espoirs sont d'ailleurs permis.

Les Galeries Lafayette se retrouvent sans changement à 22 l'action et la part recule à 14.100. Les obligations 7 1/2 0/0 1929 sont toujours proportionnellement sous-estimées, aux environs de 390, par rapport aux 4 1/2 0/0 1911, qui valent à peu près 450. Le Bon Marché est ramené près de 260 l'action de 400 fr. Le Printemps, dont le pair est de 150 fr., hésite à 71 l'ordinaire et 85 la privilégiée. Echangées pour la dernière fois à 455, cours déjà ancien, ses obligations 4 0/0 se sont avancées jusqu'à 501, jouissance 1^{er} décembre, ce qui s'explique par le fait que leur remboursement s'achèvera le 1^{er} décembre 1940. La Grande Maison de Blanc dépasse un instant 1.400. Nous avons annoncé il y a huit jours qu'il serait procédé, le 20 mars, au remboursement de 240 fr. brut ou 234 fr. net par titre, et à l'échange de l'action actuelle contre trois actions de 250 fr. de la Société nouvelle.

Au groupe des textiles, Dollfus-Mieg est mis en vedette à 4.500 l'action de capital et 3.975 l'action de jouissance, contre respectivement 4.310 et 3.700 la semaine dernière par le projet de rachat des certificats de jouissance et d'incorporation de réserves au capital que nous analysons plus loin. Le Comptoir Linier fait avec succès ses débuts au marché de la Coulisse en s'avancant à 130 l'action ordinaire et 90 l'action privilégiée. Agache (Pérenchies) s'élève de 444 à 450 après détachement de son dividende de 26 fr. 30 net au porteur. Les Laines Peignées de Fourmies font un pas en avant à 250. On trouvera plus loin quelques indications sur les résultats du dernier exercice. Saint Frères, venant de 275, dépasse 300. On ne sait pas encore si les résultats de l'exercice clos le 31 août permettront de rouvrir l'ère des dividendes close en 1931. La Soie s'élance de 315 à 342 et termine demandée à 385. Un dividende de 50 fr. sera proposé à l'assemblée du 28 mars contre 15 fr. seulement pour l'exercice 1938, qui avait été déjà sensiblement meilleur que les deux précédents, marqués par de longues grèves. En hausse au-dessus de 75 l'action de 250 francs, Soierie Ducharme peut convenir encore aux capitalistes ayant des vues d'avenir un peu lointaines.

Les Ciments Français se maintiennent aisément un peu au-dessus de 1.320. Pavin de Lafarge est soutenu aussi à 2.100 l'action A et 700 l'action B. Nous avons indiqué la semaine dernière les résultats de son exercice tronqué clos le 31 août 1939, qui ont dû être soumis à l'assemblée du 7 mars. Bonne allure des Ciments de l'Indochine à 515.

L'imprimerie Chaix, action ancienne, ne trouve preneur qu'à 525. La Librairie Hachette fait un bond de 1.850 à 1.900. Le Conseil vient de faire les publications préliminaires à la répartition effective et à l'introduction à la cote des actions représentatives du doublement de capital par incorporation de réserves décidé par l'assemblée extraordinaire du 19 décembre 1939. Didot-Bottin se redresse de 640 à 745 l'action, de 195 à 215 la part. La Parisienne d'Editions (Offenstadt) se montre à 98 le dixième de part. L'assemblée des actionnaires est convoquée pour le 19 mars.

Le Musée Grévin, dont l'assemblée a dû être faite de quorum reportée du 4 au 20 mars, est ramené de 1.130 à 1.105 l'action de jouissance. Aucun dividende, rappelons-le, ne sera proposé. La Tour Eiffel reparait à la cote, au-dessus de ses cours antérieurs, à 320 tant l'action que la 17 avril. Il n'y aura pas de dividende, ce qui ne surprendra personne.

SOUSCRIPTIONS EN COURS

Négociation jusqu'à	VALEURS	PRIX DU DROIT	Clôture de la souscription
	Au Parquet		
8 mars	Pneumatiques Dunlop, c. 9 ou droit. Pour 5 act. anc., 2 nouv. émises à 520 fr.....	6

19 mars	Forges de Chatillon-Commentry, c. 73 ou droit. Pour 2 act. anc., 1 act. nouv. émises à 600 fr.	436
20 mars	Tréfileries et Laminiers du Havre, c. 40 ou bon de droit. Pour 5 act. anc. de 500 fr., 2 act. nouv. de 500 fr. gratuites. Impôt 27 fr. par droit.	315
9 mars	Electro-Chimie, Electro-Metallurgie d'Ugine, c. 59 ou bon de droit. Pour 4 act. anc. 1 act. nouv. gratuite.	510
20 mars	Matières Colorantes et Produits Chimiques de St-Denis, c. 59 ou bon de droit. Pour 3 act. anc., 1 act. nouv. gratuite. Impôt 4 fr. 60 par droit.	455
20 mars	Produits Chimiques de St-Denis, c. 41 ou bon de droit. Pour 9 act. anc. de jouiss., 1 act. nouv. Matières Colorantes gratuite. Impôt: 1 fr. 55 par droit.	151
29 mars	Biterroise de Force et Lumière, c. 37 (deuxième droit) ou bon de droit. Pour 20 act. A. anc., 7 act. A. nouv. (2 ^e droit) gratuites. Impôt: 4 fr. 725 par coupon.	58
29 mars	Electricité de Beyrouth, c. 18 (capital) c. 12 (jouissance) en bons de droit. Pour 5 act. anc. de capital ou de jouissance, 1 act. nouv. gratuite.	110
29 mars	L'Energie Industrielle, c. 52 ou bon de droit. 1 ^{er} — Pour 4 act. anc. de 500 fr., 1 act. nouv. de 500 fr. gratuite. Impôt: 5 fr. 625 par coupon. 2 ^e — Pour 20 act. anc. de 100 fr., 1 act. nouv. de 500 fr. gratuite. Impôt: 1 fr. 125 par coupon.	194
29 mars	Forces Motrices de l'Agout, c. 41 ou bon de droit. Pour 2 act. anc., 1 act. nouv. gratuite. Impôt: 18 fr. 749 par coupon.	38
29 mars	Forces Motrices du Rhône (Sté Lyonnaise des) c. 81 ou bon de droit. Pour 10 act. anc., 1 act. nouv. de 250 fr. gratuite. Impôt: 1 fr. 125 par droit.	370
29 mars	Pyrénéenne d'Energie Electrique (actions), c. 33 ou bon de droit. Pour 2 act. anc. 1 act. A. nouv. grat. contre paiement de l'imp. de 32 fr. 28 par coup.	62
29 mars	Pyrénéenne d'Energie Electrique (dixièmes de part), 1 ^{er} coup. 24 ou bon de droit. Pour 5 dix. de parts 1 act. A. nouv. gratuite contre paiement de l'impôt de 13 fr. 50 par coupon. 2 ^e coup 25 ou bon de droit. Pour 100 dix. de parts, 3 act. A. nouv. gratuites contre paiement de l'impôt de 2 fr. 025 par coupon.
29 mars	Cie Electro-Mécanique, c. 30 ou bon de droit. Pour 7 act. anc., 2 act. nouv. gratuites.
2 avril	La Préservatrice (Assurances), Pour 2 act. anc., 3 act. nouv. émises à 135 fr. (Les cessionnaires de droits sont soumis à l'agrément du Conseil d'administration).	135
5 avril	Société Française des Distilleries de l'Indochine, c. 8 ou bon de droit. Pour 3 act. anc., 1 act. nouv. émise à 100 fr.	2 50	6 avril
15 avril	Cie des Signaux et d'Entreprises Electriques, c. 41 ou droit. Pour 4 act. anc. 1 act. nouv. gratuite. Impôt: 16 fr. 875 par coupon.	77 ..	10 avril
10 mai	Energie Electrique du Maroc, 1 ^{er} c. 34 ou bon de droit. Pour 2 act. anc., 1 act. nouv. cédée à 600 fr. 2 ^e c. 35 ou bon de droit. Pour 3 act. anc., 1 act. nouv. gratuite.	350
		234
		274

ensuite légèrement reculé, les affaires s'étant ralenties.

Les titres des nouvelles sociétés non productrices ont été très activement traités cette semaine. Johannesburg s'est particulièrement intéressé à ses favorites **West Wits, Vlaktefontein, Western Reefs**, etc. L'annonce que la **Western Reefs Co** trouverait auprès du groupe Anglo-américain les capitaux qui lui seront nécessaires jusqu'à son entrée en production l'année prochaine (£ 1 à 1 1/2 million) laisse supposer que d'autres sociétés pourront aussi se procurer les capitaux qui leur manquent.

Western Holdings a progressé de 14 sh. 3 à 15 sh. 9, **Western Wits**, de 4 1/4 à 4 5/16, **Western Reefs**, de 18 sh. 3 à 20 sh. 3, **Vlaktefontein**, de 3/4 à 13/16.

A Paris, le marché minier a été, au contraire, assez lourd en fin de semaine et la plupart des avances acquises il y a huit jours, ont été reperdues. Quelques titres se sont bien maintenus.

La **Government Areas** à 286, a été particulièrement recherchée. Aux termes de son bail de 1910 cette compagnie est exempte de taxation. Par contre, elle paye au Trésor de l'Union des redevances, suivant une échelle mobile, pouvant atteindre 61 1/4 0/0 de ses bénéfices. Les nouvelles concessions faites aux mines lui permettront de maintenir encore assez longtemps ses répartitions actuelles, tandis que l'installation de la nouvelle usine de traitement d'une capacité de 30.000 tonnes par mois, que nous avons annoncée récemment, lui donnera la possibilité de traiter de grosses quantités de minerai très pauvre du **Black reef** et de prolonger sensiblement sa durée.

L'**Anglo American Corporation** a annoncé pour 1939 un dividende de 2 sh., soit 20 0/0 contre 30 0/0 en 1938. Le bénéfice net, taxes non déduites s'établit à £ 911.000, contre £ 1.020.000. Le titre n'a que légèrement reculé de 380 à 371.

La **British South Africa Co, Chartered**, répartit de nouveau un dividende de 1 sh. par action plus un bonus de 3 d. par action, sous déduction de taxe à 5 sh. 6, pour l'exercice au 30 septembre 1939. La répartition totale est ainsi de 8 1/3 0/0 sans changement. Le dividende et le bonus sont payables le 5 avril aux actionnaires enregistrés au 2 mars. L'assemblée est convoquée pour le 28 mars. La **Chartered** a fléchi de 201 à 198,50.

Aux diamantifères, **De Beers ord.** s'est un peu tassée de 1.380 à 1.325, **De Beers priv.** est revenue de 1.820 à 1.768.

WEST SPRINGS

(Groupe Anglo-American Corporation)

La propriété de la Compagnie est située au sud-est de Brakpan. Elle occupe un territoire de 2.236 claims. Ses réserves de minerai à fin décembre 1939 étaient de 4.522.000 tonnes, d'une valeur de 5,45 dwts sur 54,20 pouces. Son extraction annuelle de 1.100.000 tonnes correspond à peu près à 0 tonne 560 par action donnant un bénéfice brut (working profit) d'environ 5 sh. 9 sur lequel, aux termes de son bail, elle paye au gouvernement de l'Union une redevance approximative de 50 0/0, laissant par conséquent disponible pour le dividende environ 2 sh. 10.

Il y a quelques années cette compagnie a acquis, au sud de son domaine, un nouveau territoire de 697 claims lui permettant, si la teneur se maintient, une prolongation de durée d'au moins 8 à 10 ans. Or, la redevance à payer pour cette partie de la mine n'est pas la même que pour la partie ancienne : elle est inférieure de plus de moitié. Dans ces conditions, toutes choses égales par ailleurs, la marge pour le dividende pourrait être portée de 2 sh. 10 à 4 sh.

L'exploitation commence à se rapprocher de ce nouveau territoire et on suppose que pour ne pas rendre inextricables les calculs pour les redevances à payer lorsque les travaux chevaucheront sur les deux sections de la mine, la Société se mettra d'accord avec l'Etat pour l'établissement d'une seule formule de redevance commune aux deux sections.

Ce sont ces perspectives qu'escomptent les cours de la **West Springs**.

A LONDRES

Les centres d'activité se sont momentanément déplacés au Stock-Exchange. Les gilt-edged et les chemins de fer ont été délaissés pendant quelques jours pour les industrielles et les mines d'or sud-africaines. Le marché estimant, en effet, qu'une bonne partie des £ 20 millions ou plus à provenir de la réquisition des soixante premières valeurs américaines réquisitionnées reprendra sans doute le chemin de la Bourse pour s'employer en valeurs industrielles et en mines. Mais l'annonce, mardi, du premier emprunt de guerre britannique dont nous publions d'autre part les modalités a ramené l'attention sur les fonds anglais et ranimé leur marché. Le **War Loan** a nettement dépassé ces jours derniers les cours de 100, entraînant le reste du groupe. Les conditions de l'emprunt ont été jugées très satisfaisantes. Le marché s'est même étonné que le Gouvernement n'ait pas cru devoir demander une somme plus importante; mais il a ensuite pensé qu'il serait plus facile d'obtenir un succès retentissant avec un emprunt relativement limité et que le Chancelier en profiterait sans doute pour placer la

tranche prochaine à des conditions encore plus avantageuses pour l'emprunteur. L'on s'attend dans la Cité à un grand succès. Au Stock Exchange l'on escompte généralement que les souscriptions dépasseront sensiblement le montant offert et l'on pense que les demandes pourraient être réduites de 20 0/0.

Les **Consolidés 2 1/2 0/0** ont légèrement rétrogradé de 74 3/8 à 73 3/4; mais le **War Loan** a encore progressé de 99 3/8 à 99 1/2, après avoir dépassé le le pair. Au groupe des fonds étrangers, les Argentins sont toujours recherchés. L'**Argentin mixte 4 0/0** s'est avancé de 100 1/2 à 101 1/2. Japonais fermes. Le **Japonais 6 0/0 1924** a progressé de 56 1/2 à 57 1/4.

La déclaration, la semaine dernière, du dividende du **London & North Eastern Railway 2nd pref.**, fixé à 3/4 0/0 a désagréablement surpris le marché qui escomptait généralement une répartition de 1 1/2 à 1 3/4 0/0. Le désappointement a été d'autant plus vif que les annonces des trois autres grands réseaux avaient été conformes et mêmes supérieures aux évaluations. Le **L. N. E. R.**, brutalement ramené de 21 à 17, a entraîné l'ensemble du compartiment qui s'est cependant ensuite partiellement ressaisi. Le **Great Western ordinaire** est finalement sans changement à 46 1/4, le **Midland ordinaire** est remonté à 21 3/4. Le **London N. E. Railway 2nd pref.** est revenu de 21 à 18 1/2 ex-dividende. Quoique l'exploitation ait été sérieusement dérangée par le froid, les recettes du **Great Western** en janvier ont enregistré une hausse de 24 1/2 0/0.

Les valeurs industrielles ont peu varié. Dans l'ensemble elles ont légèrement fléchi. Aux métallurgiques, **Vickers** est revenue de 21 sh. 3 à 20 sh. 3. Aux rayones, **British Celanese** s'est tassée de 8 sh. 7 1/2 à 8 sh. 3, **Courtauld's**, de 38 sh. à 36 sh. 9. Aux produits chimiques, l'**Imperial Chemical** a faibli de 33 sh. à 32 sh. 3. Aux tabacs, la **British American Tobacco** s'est alourdie de 104 sh. à 103 sh., l'**Imperial Tobacco** de 125 sh. 7 1/2 à 125 sh.

Au groupe des valeurs transatlantiques, la **Canadian Pacific** a vigoureusement progressé de 7 13/16 à 9. D'après le « **Financial Times** », d'importants emplois de fonds provenant de valeurs américaines réquisitionnées auraient été faits en **Canadian Pacific** que l'on croit être une des dernières valeurs à être reprises par le Trésor.

Les valeurs de caoutchouc ont été simplement soutenues. **Gula** s'est très légèrement raffermie de 21 sh. 9 à 22 sh., **Rubber Trust** ne s'est guère écarté du cours de 34 sh. 6, **Sennah** est sans changement à 21 sh. 3, de même que **Malacca** à 18 sh. 9. Les cuprifères se présentent sans changements appréciables, **Rio** à 14 3/4 contre 15 1/4, **Roan Antelope** à 15 sh. 3 contre 15 sh. 9. Les pétroles se sont quelque peu alourdis. **Royal**, de 33 1/2 à 33 1/4, **Shell**, de 4 1/16 à 4 1/32, **Anglo Iranian** s'est tassée de 58 sh. à 55 sh. 7 1/2.

Premier emprunt de guerre en Angleterre

L'Angleterre se prépare à émettre la semaine prochaine son premier emprunt de guerre. C'est l'inauguration d'une longue série d'opérations de même nature qui auront à fournir au Trésor britannique une partie seulement, mais encore une partie importante, des ressources qu'exigera la guerre.

Il faudra certainement y entraîner progressivement les souscripteurs tout en les ménageant, car il s'agit en même temps d'obtenir d'eux un effort persévérant et de leur faire accepter un taux de placement très modique. Un mélange de hardiesse et de prudence y sera nécessaire, surtout au début. Il importe particulièrement que le premier emprunt, dont la mise en souscription va se faire mardi, obtienne un succès significatif, de nature à faire la voie aux emprunts ultérieurs qui se présenteront certainement dès cette année.

Pour cette première émission, le chancelier de l'Echiquier s'en tient à une somme de 300 millions de liv. st., environ 54 milliards de nos francs, ce qui est, certes, bien loin de couvrir les dépenses militaires de cette année. Mais il va demander aux souscripteurs d'accepter une rente 3 0/0 au pair de sorte que le taux de l'emprunt ressortira à 3 0/0 net. On ne saurait vraiment offrir moins en temps de guerre. Le **Consolidé 2 1/2** vaut en ce moment à peine 75 0/0, soit une parité de 90 0/0 pour un 3 0/0 qui serait perpétuel. Le **War Loan 3 1/2**, qui affleure seulement le pair, donnerait une parité de 86 seulement.

L'emprunt 3 0/0 1940 sera, il est vrai, remboursable au plus tard le 15 octobre 1959 ce qui limite à dix-neuf ans l'immobilisation de leurs capitaux pour les souscripteurs; mais il ne leur assure cependant pas le maintien de l'intérêt à 3 0/0 pendant toute cette durée, car la Trésorerie se réserve le droit de rembourser l'emprunt au pair, en totalité ou en partie, et à tout moment, à partir du 15 octobre 1955 avec préavis de trois mois.

sion, une répartition qui pourrait être de 50 fr. contre 5 fr. l'an dernier, et procédé à la réévaluation de certains éléments de l'actif avec constitution de réserves correspondantes.

Assemblées et Bilans

Crédit Commercial de France

Les actionnaires du Crédit Commercial de France sont convoqués pour le 21 mars en vue de statuer sur les comptes de l'exercice 1939 qui se soldent, rappelons-le, par un bénéfice net de 16.462.635 fr. contre 16.509.696 fr. en 1938 et 15.608.236 fr. en 1937. Avec le report antérieur, le total disponible atteint 26.381.402 fr. contre 26.263.736 fr. Le Conseil proposera à l'assemblée, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, de maintenir le dividende à 40 fr. par action de 500 fr., mais le jeu de certaines dispositions fiscales assurera aux titres au porteur un dividende net supérieur d'à peu près 3 fr. au précédent.

Voici les bilans comparés des deux derniers exercices :

BILAN AU 31 DECEMBRE

PASSIF :	1938	1939
<i>Fonds sociaux :</i>		
Capital.....Fr.	200.000.000 »	200.000.000 »
<i>Réserves :</i>		
Réserve légale.....	21.000.000 »	21.000.000 »
Fonds de prévoyance	21.000.000 »	21.000.000 »
Réserve extraordin...	106.800.000 »	106.800.000 »
Prime d'émission.....	61.200.000 »	61.200.000 »
Fr.	410.000.000 »	410.000.000 »
<i>Exigible à vue :</i>		
Comptes cour. à vue et correspondants...	2.510.662.339 84	3.089.196 058 »
<i>Exigible à terme :</i>		
Comptes créanciers....	310.351.751 98	341.280.814 95
Acceptations	148.097.115 53	187.305.798 95
Comptes d'ord. et div.	81.377.389 27	78.278.825 55
Fr.	539.826.256 78	3.606.865 439 43
<i>Profits et pertes :</i>		
Bénéfice de l'année..	16.509.696 16	16.462.635 12
Report antérieur.....	9.754.040 52	9.918.767 06
Total général.....Fr.	3.486.752.333 30	4.132.442.899 61

trouvé dans le 10 Mars

VICOIGNE, NŒUX ET DROCOURT. — Après que l'assemblée extraordinaire du 7 mars eût voté la clôture de l'exercice au 31 août, après huit mois d'activité, les actionnaires ont approuvé les comptes de cet exercice écourté qui se soldent par un bénéfice d'exploitation de 29.679.949 fr., contre 11.052.029 fr. pour les douze mois précédents auquel s'ajoute les produits du portefeuille de 7.117.867 fr. contre 7 millions 943.619 fr. Avec les produits divers, le bénéfice brut atteint 37.546.490 fr. contre 21.868.019 fr. et, après déduction des charges et amortissements des 3.023.516 fr. représentant les frais d'émission de l'emprunt 1939, le bénéfice net s'élève à 32.743.103 fr. contre 21.140.875 fr. L'assemblée a décidé de fixer le dividende à 30 fr. contre 27 fr. 50 et il est reporté à nouveau 10.680.522 fr. (au lieu de 192.280 fr. l'an dernier).

Le Président a annoncé qu'il serait proposé à une prochaine assemblée d'incorporer des réserves au capital et de distribuer gratuitement une action nouvelle pour trois anciennes.

HOULLERES DE ROCHEBELLE. — Réunis en assemblée à Lyon, le 27 février, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos exceptionnellement le 31 août 1939 et faisant apparaître un bénéfice net de 4.150.470 fr. contre 4.246.545 fr. Le dividende a été fixé à 86 fr. 66 par action de capital libérée et à 70 fr. par action de jouissance, payables le 4 mars. Les ventes des douze mois de 1939 ont atteint 561.658 t. contre 450.109 t. en 1938.

DOLLFUS MIEG. — Le Conseil a réussi à mettre au point le projet d'incorporation de réserves au capital longtemps ajourné par suite de difficultés résultant, d'une part du régime fiscal alors applicable en Alsace-Lorraine aux opérations de ce genre, d'autre part, de l'existence de certificats de fondateur. Il convoque pour le 9 avril une assemblée des titulaires de certificats de jouissance (parts de fondateur) et une assemblée des actionnaires.

Les titulaires des 3.000 certificats de jouissance se verront proposer la conversion de leurs titres en actions de capital provenant de la transformation de réserves disponibles en capital.

Quant aux actionnaires, le projet qui leur sera soumis comporte essentiellement :

la transformation en réserves de provisions figurant au bilan de fin 1938 ;

une augmentation du capital, actuellement fixé à 72 millions, par transformation de réserves disponibles, les actions correspondantes étant destinées à la conversion des certificats de jouissance, à raison de huit actions pour un certificat de jouissance ;

une transformation de réserves disponibles en capital en vue de l'augmentation de la valeur nominale des actions, qui serait portée de 500 fr. à 1.000 fr.

FILATURES DE LAINES PEIGNEES DE LA REGION DE FOURMIES. — A l'assemblée convoquée pour le 13 mars seront soumis les comptes

Malgré ces conditions très limitées on ne doute pas du plein succès de l'émission. La souscription ne durera, d'ailleurs, qu'un jour : ouverte le 12 mars, elle sera close dès le lendemain.

A NEW-YORK

Les dispositions générales du marché, très irrégulières à la fin de la semaine dernière se sont nettement améliorées sous la conduite des métallurgiques et des valeurs de construction d'automobiles. La production de voitures pour le premier trimestre de 1940 est évaluée à 1.300.000, soit le plus haut chiffre atteint depuis 1929. Pendant la séance de mercredi, 860.000 titres ont été traités à Wall Street, contre 570.000 seulement la veille et 460.000 lundi. L'amélioration de la tendance a été attribuée aux indices de reprise de l'activité économique, notamment à l'arrêt de la diminution de production dans les aciéries. D'après l'« Iron Age », l'activité des aciéries serait de 63 1/2 0/0 de leur capacité normale. Les indications d'une reprise manquent encore ; mais l'on pourrait escompter une amélioration prochaine. D'autre part, les producteurs d'automobiles auraient demandé que la livraison de 36.000 tonnes de produits d'acier soit activée, ce qui est considéré comme un signe favorable. D'autres indices encourageants méritent d'être relevés. Les ventes de février de la Montgomery Ward sont supérieures de 22 0/0 à celles du mois correspondant de 1939, elles atteignent le chiffre le plus élevé enregistré dans l'histoire de la Société.

La Steel s'est avancée de 58 1/4 à 58 3/4, Bethlehem, de 75 3/4 à 78 1/4. Au groupe des constructions d'automobiles, Chrysler s'est améliorée de 84 1/2 à 86 1/2, la General Motors de 52 5/8 à 54. Parmi les valeurs de produits chimiques du Pont de Nemours est passée de 184 1/2 à 186 3/8, Allied Chemical, de 175 1/2 à 176 1/2.

Au groupe de l'aviation, la North American Aviation a évolué aux environs de 24 3/4, Curtiss-Wright s'est raffermie de 10 1/4 à 10 7/8, la Lockheed, de 30 1/4 à 30 1/2. Au 1^{er} mars, la Douglas Aircraft avait en carnet \$ 100 millions de commandes, la Curtiss-Wright \$ 150 millions, Martin-Glenn \$ 50 millions, North American Aviation \$ 50 millions, United Aircraft \$ 145 millions.

La General Electric a repris de 37 1/2 à 38 3/4, tandis que Consolidated Edison s'est simplement maintenue à 31. L'American Telegraph & Telephone a progressé de 172 à 173 3/4 sur la publication des résultats de 1939. Le bénéfice net s'est élevé à \$ 190.280.000, contre \$ 155.543.000, représentant \$ 10,18 par action, contre \$ 8,32.

Les chemins de fer sont restés bien disposés. Atchison est passée de 23 à 23 1/4, Pennsylvania, de 22 3/8 à 22 3/4, Union Pacific, de 93 1/4 à 94 1/4. D'après l'Interstate Commerce Commission, le total des recettes brutes des 133 réseaux de la première catégorie a atteint en janvier \$ 345.500.000, contre \$ 307.580 en janvier 1939. Les recettes nettes d'exploitation se sont établies à \$ 45.570.000, contre \$ 32.950.000.

Au groupe des magasins à succursales multiples, Montgomery Ward s'est avancée de 53 5/8 à 55, tandis que Sears Roebuck s'est maintenue à 84 3/4.

Les pétroles ont peu varié. La Standard Oil of New Jersey se représente à 44, la Standard Oil of California à 24, Gulf Oil a progressé de 34 1/2 à 36 1/2.

Les cuprifères sont restées stationnaires. L'Anacosta reste à 30, Kennecott à 37 3/6.

Voici les indices de la semaine sous revue :

	Indices de Dow Jones		
	Ch. de fer	Industrielles	Serv. publics
29 février....	30,48	146,54	24,64
7 mars.....	30,94	148,32	24,27

MONTREAL ET TORONTO

La cote des valeurs industrielles du Canada présente, cette semaine, quelques notables progrès. On constate, principalement, l'avance d'Ogilvie Flour Mills, de 30 à 32 1/4. La Dominion Textile s'améliore d'un point et termine au cours rond de 90. La Steel Co. of Canada, parmi les valeurs métallurgiques, reprend également un point, à 77 1/2. L'industrie canadienne est, en fait, appelée à travailler de plus en plus activement pour la guerre, les dépenses actuellement en vue du gouvernement du Dominion pour ses approvisionnements de guerre, jointes aux achats de l'Angleterre au Canada, devant représenter un total de 700 à 800 millions de dollars. Pendant ces derniers mois, les cours des valeurs industrielles n'ont, toutefois, reflété que dans une assez modeste mesure cette situation, à quelques exceptions près.

La Massey Harris Co. (entreprise de matériel agricole) vient de publier ses comptes pour l'exer-

cice 1939. Ils font ressortir des bénéfices de \$ 705.000, déduction faite des dividendes privilégiés, contre \$ 1.065.000 en 1938. Le titre reste assez déprimé, autour du cours de \$ 5. L'Asbestos Corporation (amiante) annonce, de son côté, \$ 1.279.000 de bénéfices, soit \$ 2,13 par action, contre \$ 1.538.000 (\$ 2,56) précédemment. Les résultats de l'an dernier, sans être aussi brillants que ceux de 1938, apparaissent donc satisfaisants. Le titre est stable, un peu au-dessus de 24.

Les valeurs de métaux usuels n'accusent guère de changement cette semaine. Parmi les mines d'or, Macassa porte de 2 1/2 à 3 cents sa répartition supplémentaire habituelle par trimestre. Kirk-Lake annonce 15 cents de profits nets pour 1939, contre 13 cents en 1938.

Les valeurs de services publics, qui s'étaient un peu alourdies dans les semaines précédentes, restent stables cette fois. Les résultats publiés par Shawinigan et Quebec Power pour l'exercice 1939 ne présentent guère de différences par rapport à 1938, les bénéfices nets par action étant de \$ 1,06 contre \$ 1,04 pour Shawinigan et de \$ 1,13 contre \$ 1,16 pour Quebec Power. Le Canadian Pacific a confirmé ces jours-ci sa reprise de la semaine dernière.

Chronique de Bruxelles

Bruxelles, le 2 mars 1940.

Un important revirement s'est produit à la Bourse depuis quinze jours. La clientèle ne pouvait pas rester indifférente devant les dividendes plantureux annoncés par la plupart des sociétés : certains donnent des 8 et 10 0/0 net sur les cours pratiqués. D'aucuns croient que cette reprise pourrait s'accroître. C'est aussi notre opinion, sous la réserve qu'aucune alerte militaire ne vienne à nouveau bloquer le mouvement des affaires, comme cela s'est produit en novembre et en janvier et que le pays continue à être ravitaillé en matières premières. En fait, le portefeuille a acheté à peu près dans tous les groupes, ses préférences se manifestant toutefois pour les charbonnages et les métallurgiques.

Les trois premières semaines ont donné 900 millions à la souscription des Bons de l'Indépendance.

Le budget normal exigera 12 1/2 milliards et le maintien sous les armes de 600.000 hommes, 8 1/2 milliards. Il y sera fait face par les moyens ordinaires et l'emprunt.

La balance commerciale de janvier est en faveur de la Belgique : les exportations ont dépassé de 500 millions les importations. Ceci explique la solidité du franc belge. Mais on peut se demander si le pays ne se vide pas de ses matières premières sans les remplacer.

La question du charbon n'est pas résolue et reste angoissante. La production est insuffisante pour les besoins du pays. Or, si l'on n'exporte pas de charbon, on ne reçoit pas de minerais : l'opinion publique condamne sévèrement l'extraordinaire carence de l'autorité gouvernementale.

On sait qu'en 1935 une loi dite bancaire a scindé toutes les banques en deux : d'une part une banque de dépôts et d'opérations bancaires pures avec réviseurs du gouvernement, d'autre part une banque à portefeuille. Le résultat a été néfaste : la banque a été privée du concours de l'industriel et celui-ci du concours de la banque. Trois catastrophes successives en cinq mois ont prouvé que le contrôle des réviseurs était illusoire et l'épargne a subi plus de pertes qu'avant cette loi, qui, dans l'esprit de ses auteurs, n'était que le premier pas vers l'étatisation. Il serait question de revenir à l'ancien régime.

Pétrofina 307. Le bruit circule que cette Société distribuerait le même dividende, soit 35 fr. net. Chade, très recherchée par la Suisse, à 8.800 et 1.720. Arbed 2.870 : bien que l'assemblée statutaire ne doive se tenir que le 26 avril, le Conseil a décidé de mettre en paiement immédiatement le dividende qui sera proposé, soit 160 fr. lux. ou 200 fr. belges. Trieu-Kaisin 487 : ce charbonnage porte son capital de 4 à 10 millions par incorporation des réserves. Ciments de Buda 825, paiement immédiat du dividende de 75 fr. qui sera proposé le 18 avril prochain. Ciments d'Obourg 450 : répartition de 3 1/2 millions aux actionnaires, à prendre sur les réserves. Ciments de Visé 612 et 1.990 : dividendes probables 51 fr. 52 et 161 fr. 32 net contre 67 fr. 23 et 224 fr. 10. La Herseautoise 272 : acompte de 15 fr. net payable immédiatement. Travail Mécanique de la Tôle 695 : acompte immédiat de 25 fr. Belge d'Exploitations Electriques 260 et 153 : mise en paiement immédiate de 18 fr. 40 et 11 fr. 20. Charbonnages de Bonne-Espérance, Batterie et Violette 2.290 : le solde du dividende sera probablement de 100 fr., ce qui, avec l'acompte de 100 fr., fera un dividende de 200 fr. contre 100 fr. Métallurgique de Prayon 765 : répartition identique, soit 50 fr. net. Charbonnages de la Minerie : acompte de 100 fr. Ciments de l'Europe Orientale 147 et 586 : le coupon de 1938 sera immédiatement mis en paiement par 27 fr. 46 et 79 fr. 13 net. Charbonnages de la Louvière Sars 109, répartiront 10 fr. brut. Linière La Lièvre 1.160 : dividende 100 fr. net. Charbonnages d'Abhoos 1.645 : solde de 125 fr. brut après acompte de 75 fr. brut. Charbonnages de Kaiping fermes à 106 : un dividende de 1 shilling 6 sera payable le 15 mars. Le bénéfice de l'exercice terminé le 30 juin 1939 s'élève à £ 339.000. L'exercice en cours s'annonce meilleur. Cotonnière de Saint-Etienne du Rouvray présente une perte de 8.279.000 fr. belges. L'activité de cette Société est nulle : elle vend ses cités

ouvrières et a loué ses usines aux Grands Moulins de Paris pour le stockage du blé. Madrid-Palace 925 et 565 : on signale une grosse amélioration dans les recettes de cette affaire. Electricité de l'Escaut 340 et 5.650 : répartira 20 fr. 50 et 400 fr. net contre 22 fr. 95 et 454 fr. 50. Charbonnages du Nord de Gilly 7.975 : après un acompte de 300 fr. brut payé en janvier, le solde sera de 600 fr. brut. L'an dernier le dividende total avait été de 500 fr. brut. Siderurgica Belgo-Mineira monte à 600, avec de nombreux acheteurs : en ce moment, les usines du Brésil marchent à plein rendement. Brazilian Traction est active à 225 parce qu'on croit à une possibilité de dividende, peut-être en juillet. Il est de l'intérêt du Brésil de rétablir son crédit à l'étranger.

Des acheteurs discrets se portent, par gros paquets, sur les diamantifères : le diamant taillé, non monté, a un bon courant d'affaires. On vend beaucoup de ceintures en cuir pour pièces d'or et pour diamants ! Signe des temps ! La hausse du prix de l'étain étant plus vraisemblable que la baisse, on est ferme en valeurs de ce groupe : Géomines 433. La certitude d'un plus beau bilan en Union Minière affermit sa position : 3.330. Aussi longtemps que la loi néfaste sur les banques ne sera pas modifiée, il n'y a rien à faire de ce côté. Kilo-Moto, 323 : le dividende sera probablement réduit de 17 fr. 22 à 14 fr. Filatures de Dolhain, 750 et 600 : répartition 51 fr. 52 et 25 fr. 76 net contre 50 et 25 fr. Cotonnière Congolaise, 1.260 : on escompte une majoration du dividende qui passerait de 50 à 75 fr. Papeteries de Steinbach, 450 : le dividende serait de 2 fr. brut contre zéro. Les Fonderies Bruxelloises, 355 et 19 : perte : 682.000 fr. Charbonnages de Patience et Beaujone, 1.400 : le dividende monte de 82 fr. 17 net à 92 fr. net. Cinfina, 230, met en paiement le dividende arriéré de 1938, soit 30 fr. net. Sofina, 4.825 : le dividende sera probablement de 250 fr. net contre 440 : le bénéfice serait du même ordre, mais le Conseil aurait décidé d'amortir d'un seul coup la créance d'environ 100 millions sur la fameuse banque Mendelssohn, qui a fait tant de victimes. Vervie-toise de Peignage et Filature de Laine, 1.300 : le Conseil proposera un dividende de 125 fr. brut contre 100 fr. La Lainière à Verviers, 532 : le dividende sera de 30 fr. net contre zéro. Linière Saint-Sauveur, 490 et 1.435 : le bénéfice de 718.000 fr. permet de distribuer 37 fr. 63 à la privilégiée, 112 fr. à l'action ordinaire et 13 fr. 71 à la dividende, tous nets et en forte majoration sur les dividendes de l'an dernier. Produits Chimiques de Nieupoort, 545 et 430 : dividendes 33 fr. 85 et 13 fr. 49 nets contre 18 fr. 67 et zéro. Minière de Bafwaboli, 45 et 17,50 : le bénéfice de 3 millions 647.000 fr. de cette mine d'or congolaise va entièrement aux amortissements. Charbonnages d'Aleximat, 955 : a payé le 15 février le dividende arriéré de 1938, soit 175 fr. net. Le dividende de 1939, fixé à 75 fr., sera payé lorsqu'il sera possible de faire venir des fonds de Yougoslavie. Charbonnages d'Ans et Rocour, 1.350 : le bénéfice s'élève à 1.874.000 fr. contre 1.333.000 fr. C'est un des rares charbonnages qui aient encore une dette obligataire : 12 1/2 millions.

Le belga se raffermi par rapport à toutes les devises, suite naturelle de sa balance commerciale bénéficiaire. Les entrées d'or en Belgique sont de l'ordre de 300 millions par semaine.

d'unités (titres-beiges) et de coupures de 100 (titres bleus). Les anciennes non échangées sont provisoirement maintenues à la Cote.

Omnium d'Installations Electriques. — Les actions non estampillées cessent de figurer à la Cote.

Comptoir Linier. — Les actions « O » de 100 fr., 1 à 64.500, et « P », de 100 fr., 1 à 665.500, sont inscrites au Comptant.

Les obligations Ville de Vienne 4 0/0 1931, non accompagnées du certificat de propriété, sont admises aux négociations, au même titre que celles munies du certificat.

Aucun acte interruptif de prescription n'ayant été porté à la connaissance de la Chambre syndicale, le coupon 32 des obligations à lots **Crédit Foncier Egyptien 3 0/0 1903**, nos 400.001 à 800.000, à l'échéance du 1^{er} mai 1935, est détaché à la Cote.

Liège des Hamendas et de la Petite Kabylie. — La cotation du droit est prorogée jusqu'au 29 mars.

COTE DES CHANGES

Unité	Cours extrêmes au 8 mars
	fr. et cent
A Paris :	
Londres...Fr. pour 1 liv. st.	176 50 à 176 75
New York...100 dollars	4.370 à 4.390
Belgique...100 belgas	730 à 742
Canada...100 dollars	— à —
Denemark...100 couron.	— à —
Hollande...100 florins	2.322 à 2.396
Norvège...100 couron.	993 à 1.000
Suède...100 couron.	1.041 à 1.051
Suisse...100 francs	981 à 989

A Londres :		Usance	Pair théorique	6 mars
Paris	francs pour 1 £	chéque	124 21	178 1/2
Berlin	reichsm. — 1 £	a vue	20 43	—
Bruxelles	belga — 1 £	—	35	23 7/8 1/2
Amsterdam	flor. etc — 1 £	—	12 107	7 68 1/2
Milan	lire etc — 1 £	—	92 46	76 3/4
Athènes	drach etc — 1 £	—	375	535 1/2
Madrid	pes. etc — 1 £	—	25 23 1/2	38 75
Lisbonne	escudos — 1 £	—	110	108 1/2
Suisse	fr. suiss. — 1 £	—	25 2125	17 70 1/2
Oseo	cor. et etc — 1 £	—	18 159	18 25 1/2
Stockholm	— 1 £	—	18 159	16 90 1/2
Copenhague	— 1 £	—	18 159	20 1/4
Helsingfors	marks — 1 £	—	198 21	255 1/2
Bucarest	lei — 1 £	—	313 5	800 1/2
Varsovie	zloty — 1 £	—	43 33	—
Budapest	pengoes — 1 £	—	27 3	21 3/4
Belgrade	dinars — 1 £	—	276 316	200 1/2
Sofia	leva — 1 £	—	110 059	320 1/2
Istanbul	piastres — 1 £	—	673 1/2	510 1/2
Alexandrie	— 1 £	—	97 1/2	97 1/2
Bombay	pence — 1 £	T. T. (1)	18 d.	1/6 1/2
Shanghai	— 1 £	—	—	3 19/16
Singapore	— 1 £	—	—	2/4 3/16
Kobe	— 1 £	—	24 57 d	1/2 7/16
New-York	dollars etc — 1 £	T. T. (2)	4 862/3	4 03
Montréal	— 1 £	—	4 862/3	4 45 1/2
Rio de Janeiro	pence — 1 £	—	6 09	3 3/16
Buenos-Ayres	pesos papier — 1 £	T. T.	11 1/2	17 17 1/2
Valparaiso	dollars — 1 £	T. T.	—	110
Montevideo	pence — 1 £	—	51 d.	23 25
Lima	soles — 1 £	16 jours	17 38	21 3/4
Mexico	pesos — 1 £	—	—	22 1/2

LE VOLUME DES POSITIONS AU PARQUET

	fin janv.	15 fév.	fin fév.
Position acheteur :			
Rentes, bons et oblig. du Trésor	356	347	345
Autres valeurs	595	570	619
	951	917	964
Position vendeur :			
Rentes, bons et oblig. du Trésor	133	130	124
Autres valeurs	161	167	171
	294	297	295

Taux moyen des reports : 3/4 contre 3/8 à la précédente liquidation au Parquet ; 4 0/0 contre 5 0/0 en Coulisse.

CONVOICATIONS D'ASSEMBLEES EXTRAORDINAIRES

Les Sociétés suivantes convoquent une assemblée extraordinaire appelée à modifier, en raison des hostilités, la date de clôture de l'exercice 1939 :

Acieries de Longwy	4 mars
Carbone Lorraine	5 —
Société Centrale des Bois	5 —
Mines de Vicoigne	7 —
Société Financ. d'Exploit. Industr.	8 —
Mines de Grand-Combe	12 —
Acieries de Micheville	16 —
Omnium Industr. Immob. et Comm.	16 —
Houillères de Liévin	19 —
Mines de Houille de Courrières	19 —
Métallurgique de Ronnevillle	21 —
La Lucette	22 —
Bourgeois Verdier Dufour	28 —
Compagnie Générale de Construction	29 —
Etablissements G. Leroy	30 —
Mines de Blanzv	18 avril

JETONS DE PRESENCE

Noms des Sociétés	Dates	Jetons	Objet
Courrières	19-3	1 fr.	Date de clôture.
Anzin	20-3	20 fr.*	Approb. des comptes.
Chem. Fer du Nord	1-4	40 fr.*	Incorp. de réserves.
Dollfus Mieg, act.	9-4	5 fr.	Incorp. de réserves.
La Houve, oblig.	11-4	2 fr.	M. dificat. au tableau d'amortissement.
Cercle de Monaco, ord.	16-4	1 fr.**	Approb. des comptes.
— extr.	16-4	1 fr.**	Modif. aux statuts.

* Par actionnaire ayant droit d'assister à l'assemblée.
**0 fr. 50 par cinquième.

PRIX DE GROS DES MARCHANDISES

Cours des marchandises aux Etats-Unis

	29 fév.	7 mars
<i>(en cents le bushel)</i>		
Blé, mois prochain	103 5/8	104 5/8
<i>(en cents par lb.)</i>		
Coton, mois prochain	11.20	11.08
Sucre Cuba, droits payés	2.87	2.85
Cacaos, mois courant	5.12	5.32
Café Rio n° 7, mois courant	5.50	5.50
Caoutchouc standard IB	18.45	18.58

	<i>(en cents par lb.)</i>	
Cuivre électrolytique	11.50	11.50
Zinc thermique	5.75	5.75
Plomb	5.25	5.25
Etain	45.75	45.75
Argent étranger	34 3/4	34 3/4

Cours réglementés de Londres

	<i>(en livres par tonne longue)</i>	
Cuivre standard	62	62
Plomb étranger	25	25
Zinc étranger	25 15/16	25 15/16
Or (en shillings par once)	168	168

Cours libres de Londres

Etain	254 6/16	255 3/8
Argent (l'once en pence)	20 1/2	21 1/8
Caoutchouc, feuilles fumées, (la lb en pence)	12 9/16	12 5/16
Charbon Cardif, gros Amiraute	26/4	26/4
Fonte Cleveland, n° 3	108/1	108/1

Bilans

Banque de France

Situation hebdomadaire du 22 au 29 Février 1940

Actif	
Encaisse-or	97.275.013.697 + 1.494.019
Disponibilités à vue à l'étranger	39.428.635 - 2.661.030
Effets escomptés	4.661.320.457 + 91.005.864
Effets et warrants agricoles	1.810.000.000 - 285.000.000
Effets négoc. et autres emplois à l'étranger	39.143.483
Effets négoc. achetés en France	7.108.383.900 + 36.099.900
Avances sur titres	3.403.403.449 + 42.045.542
Avances à 30 jours maximum sur effets publics n'excédant par deux ans	465.128.000 + 220.716.000
Prêts sans intérêt à l'Etat	10.000.000.000
Avances provisoires sans intérêts à l'Etat (convention novembre 1938)	20.472.900.139
Avances provisoires à l'Etat (conv. septemb. 1938, déc. sept. 1939)	20.050.000.000 + 1.350.000.000
Divers	4.700.303.579 + 1.314.473.786
Passif	
Billets au porteur en circulation	156.150.385.560 + 2.790.029.475
Compte courant du Trésor	24.600.441 - 22.462.581
Compte courant de la Caisse Autonome d'Amortissement	1.178.588.000 - 228.895.961
Comptes courants et comptes de dépôts de fonds	16.989.149.548 + 385.603.143
Divers	2.644.436.699 + 6.844.397

COUVERTURE DES ENGAGEMENTS A VUE

Montant des engagements à vue	174.481.511.514
Proportion de l'encaisse or aux engagements à vue	55,75 %

Coupons

A L'ECHEANCE DE MARS

	Nom.	Port.
15 Littoral Méditerr. (En. El.) 5 0/0	—	—
1 — — 1930, c. 20	25	23 44
1 — — 1932, c. 16	25	23 39
15 — — 5 1/2 39, c. 2, de 1.000 fr.	27 50	25 53
15 — — de 500 fr.	137 50	127 65
1 Maroc (En. El.) 5 0/0 1935, c. 9, de 1.000 fr.	25	23 55

1 — — de 5.000 fr.	125	117 781
1 Méridional Transp. Force, c. 68, act. cap. A.	14 35	11 88
1 — — c. 23, act. B et C.	14 35	11 88
1 Nantaise d'Electric. 5 1/2 29, c. 21	27 50	25 68
20 Paris (de) 4 1/2 1931, c. 18	22 50	21 03
1 Pyrénées Force Lumière) 6 1/2 1921, c. 38	16 25	16 25
1 — — 6 0/0 1928, c. 12, annuel	30	28 27
1 Radiologie (Cie Gle) 5 0/0 30, c. 19	25	23 65
1 Suburbaine (En. Elect. Tram.) 4 0/0, c. 35	10	6 95
1 Sud-Électrique 5 1/2 1928, c. 23	27 50	25 83
1 Sud-Lumière 5 0/0 1930, c. 20	25	23 25
1 — — 1931, c. 17	25	23 25
15 Transport d'Énergie des Alpes 5 0/0 1930, c. 20	25	23 72
1 — — 6 0/0 1929, c. 22	15	14 28
1 Truyère (Fore. Motr.), c. 5, act.	27 88	21 98
20 Union Hydro-Elect. Armoricaine 5 0/0 1930, c. 19	25	23 53
15 Valentinoise (H.E.) 6 0/0 1930, c. 20	24 60	20 65
1 Vapeur et Electr. 5 0/0 1930, c. 20	25	23 10
1 Vercors (Force Mot.) 5 0/0 30.c.19	25	23 60

GAZ

1 Aix-les-Bains 4 0/0, c. 88	—	7 70
1 — — 4 1/2, c. 79, 1001 à 2000	—	8 66
15 Ales (Eclair. p. Gaz Ville d') 6 0/0, c. 21	15	14 24
1 Cie Fse Cont. d'Eclair. 5 0/0, c. 53	10 25	8 31
1 Marseille (et El.) 5 0/0 1929, c. 21	25	23 39
31 Paris-Plage (et Electr.), c. 71	4 92	3 94
31 — — p. mor.	—	3 51

TRANSPORTS DIVERS

1 Exploitations Electriques 5 0/0 1930, c. 20	25	23 57
1 Messageries Marit. (Serv. Cont.) 5 1/2 1929, c. 21	24 75	22 75
1 Tramways (Cie Gle Fse) 3 0/0, c. 71	5 54	4 48

VALEURS DIVERSES

1 Agricole de Than-Tuy-Ha 5 0/0, c. 25	piast. ind.	2 50
10 — — c. 25, act.	20 40	17 28
10 — — c. 15, 1/10 P.	26 31	24 27
1 Alimentat. (Sté Norm.) 7 0/0 1923, c. 33	17 50	16 42
1 Bébé et Jouets 8 0/0, c. 23	20	18 92
1 Boyron Etabl.) 4 1/2, ex-7 0/0, c. 22 (janv. 40), f. t. p. est. et éch.	—	20 77
1 Brasserie Ardennaise 5 0/0 1931, c. 18	25	23 85
1 — de Besançon 6 0/0 1930, c. 20	30	28 71
1 Canson et Montgolfier 6 0/0 1939, c. 2	38	27 94
1 Champagne Perrier-Jouet 5 0/0 1930, c. 20	25	23 63
1 Chaux Ciments Lafarge du Teil 5 0/0 1929, c. 22	25	23 19
1 Distillerie de la Côte-d'Or, c. 36, act.	65 60	55 25
1 Eglises Dévastées de France 5 0/0 1928, c. 23	25	25
1 Entrepôts Magas. Génér. Nord-Est, c. 14, act.	57 40	—
1 Fermes Franç. Tunisie 6 0/0 1921, 1 à 4000, c. 37	14 67	13 97
1 Galeries Parisiennes 5 0/0 3 ^e sér.	10 25	8 56
1 Glaces de St-Gobain 5 0/0 1919, c. 42	12 50	12 50
1 Grès et Poteries de Digoin 5 0/0 1933, c. 14	12 50	11 42
1 Groupem. des Indust. Alsaciens 6 0/0 1921, c. 37	15	15
15 — Privé Sin. Aisne et P.-de-C. 4 0/0 1930, c. 19	20	20
20 — Privé Sin. Aisne et P.-de-C. 5 0/0 1933, de 1.000 fr., c. 13	25	25
15 — p' Reconst. Imm. Rég. Sin. 6 1/2 1923, c. 33	16 25	16 25
1 — p' Reconst. Imm. Rég. Sin. 6 0/0 1928, sér. D, c. 24	75	75
15 — p' Reconst. Imm. Rég. Sin. 4 0/0 mars 1931, sér. H, c. 18	20	20
15 — p' Reconst. Imm. Rég. Sin. 4 1/2 1932, sér. I, c. 16	22 50	22 50
1 Hôtelière de Marseille Riviera, tit. 80 fr. 1916, obl.	par la Sté 4	—
1 Hôtelière de Marseille Riviera, 5 0/0, tit. 93 fr. B	—	4 65
1 Hôtelière de Marseille Riviera, tit. 500 fr. 1912, obl.	—	12 50
1 Hôtelière de Marseille Riviera, 7 0/0 1928, c. 24, B.	17 50	17 17
1 Hôtelière de Marseille Riviera, 5 0/0, tit. 500 fr.	—	5

100

Dans son colis

n'oubliez pas de placer

LE BON BILLET DE LA LOTERIE NATIONALE

P.M.

Compagnie du Chemin de Fer Métropolitain de Paris

Société anonyme au capital
de 101.719.250 fr. entièrement versés
Registre du Commerce :
Seine N° 103.675

Emission d'obligations

La Compagnie du Chemin de Fer Métropolitain de Paris procède au placement d'un montant nominal maximum de Frs 250.000.000 en obligations 5 1/2 0/0 de Frs 1.000 et Frs 5.000 nominal, créées suivant autorisation de l'Assemblée générale des actionnaires du 27 mai 1937 et décision du Conseil d'administration des 2 et 16 février 1940, et en vertu des délibérations du Conseil Municipal de Paris des 29 et 30 mars 1935, des délibérations du Conseil Général de la Seine des 11 juillet 1934, 30 mars et 26 décembre 1935 et de l'autorisation de Monsieur le Ministre des Travaux Publics du 27 février 1940.

L'intérêt annuel de Frs 55 par titre de Frs 1.000 et de Frs 275 par titre de Frs 5.000 sera payable par moitié les 1^{er} mars et 1^{er} septembre de chaque année.

Le montant des coupons et le remboursement des titres seront payés nets de tous impôts français présents et futurs, à l'exception de la taxe de transmission.

Les droits de transfert pour les titres nominatifs, ainsi que, s'ils venaient à être rétablis, les droits de conversion, resteront à la charge des titulaires.

La transmission des titres nominatifs s'opérera exclusivement par un transfert sur les registres de la Société.

Ces obligations nominatives ou au porteur seront amortissables en trente ans, à partir du 1^{er} mars 1940, soit au pair, par voie de tirages au sort annuels, soit par voie de rachats en Bourse au-dessous du pair, compte tenu de la portion courue du coupon, conformément à un tableau d'amortissement inscrit sur les titres.

Le premier remboursement aura lieu éventuellement le 1^{er} mars 1941 et le dernier le 1^{er} mars 1970 au plus tard.

La Compagnie se réserve la faculté d'amortir par anticipation, à toute époque, tout ou partie de ces obligations. Cet amortissement pourra avoir lieu, soit par voie de rachats en Bourse au-dessous du pair, compte tenu de la portion courue du coupon, soit au pair, par tirages supplémentaires qui donneront lieu à un préavis de deux mois à publier dans un journal d'annonces légales de Paris.

Les titres remboursés ou rachetés par anticipation seront imputés sur le ou les derniers tirages d'amortissement.

Les intérêts des obligations cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par la Compagnie qui retiendra, lors de ce remboursement, les intérêts qu'elle aurait indûment payés.

Tout titre au porteur présenté au remboursement devra être muni de tous les coupons non échus à la date fixée pour le remboursement; le montant des coupons manquants sera déduit du capital à rembourser.

La charge annuelle de ces obligations sera, aux termes des articles 5 des conventions du 1^{er} octobre 1929, approuvées par décret du 24 décembre 1929, portée en dépense au Compte Général d'Exploitation du Réseau Urbain et du Réseau de Banlieue, à concurrence de 28 0/0 environ pour le premier et de 72 0/0 environ pour le second.

Les conventions du 1^{er} octobre 1929 stipulent, aux articles 10, que, si le Compte Général d'Exploitation pré-

sente un bénéfice, ce bénéfice est porté au Crédit du Fonds spécial, auquel la Compagnie doit le verser; si, au contraire, il présente un déficit, l'insuffisance est imputée au débit du Fonds spécial, et le montant doit en être versé au concessionnaire.

La Ville de Paris, qui sera, à l'expiration de la concession ou en cas de rachat, subrogée aux droits du concessionnaire sur tous les biens mobiliers et immobiliers dépendant de la concession donne sa garantie pleine et entière au service des emprunts que la Compagnie contractera dans les conditions fixées par l'article 3 de la convention du 1^{er} octobre 1929, approuvée par décret du 24 décembre 1929.

Le Département de la Seine, qui sera, à l'expiration de la concession ou en cas de rachat, subrogé aux droits du concessionnaire sur tous les biens mobiliers et immobiliers dépendant de la concession, donne sa garantie pleine et entière au service des emprunts que la Compagnie contractera dans les conditions fixées par l'article 3 de la convention du 1^{er} octobre 1929, approuvée par décret du 24 décembre 1929.

Après la date d'expiration de la concession ou en cas de rachat, la Ville de Paris et le Département de la Seine seront substitués à la Compagnie du Chemin de Fer Métropolitain de Paris pour la charge et le service des intérêts et de l'amortissement des emprunts pour lesquels le terme de l'amortissement serait postérieur (article 15 des conventions du 1^{er} octobre 1929, approuvées par décret du 24 décembre 1929).

Prix d'émission : Frs 927,50 par titre de Frs 1.000; Frs 4.637,50 par titre de Frs 5.000.

Payable en souscrivant.

Jouissance du 1^{er} mars 1940.

Les demandes seront servies au fur et à mesure de leur arrivée jusqu'à concurrence du nombre de titres disponibles aux guichets des Etablissements chargés du placement.

La publication de la notice exigée par la loi a été faite au « Bulletin des Annonces Légales Obligatoires » du 4 mars 1940, N° 10.

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DU LITTORAL MÉDITERRANÉEN

Société anonyme
au capital de 395 millions de francs
Siège social :
5, avenue du Coq, Paris (9^e)

Deuxième avis de convocation

L'Assemblée générale des propriétaires d'obligations 5 1/2 0/0 de 1.000 fr. et de 5.000 fr. constituant l'emprunt de 150 millions de francs de l'Energie Electrique du Littoral Méditerranéen, émis jouissance du 15 mars 1939, convoquée pour le 28 février 1940, à 15 heures, sur l'ordre du jour ci-après reproduit, n'ayant pu délibérer valablement, faute de quorum, MM. les propriétaires de ces obligations sont convoqués à nouveau par le Conseil d'administration de ladite Société en Assemblée générale, en conformité du décret-loi du 30 octobre 1935, au Siège social de la Société à Paris (9^e), 5, avenue du Coq, le mercredi 20 mars 1940, à 15 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant qui faisait l'objet de la précédente Assemblée.

Ordre du jour

Constitution du groupement des porteurs d'obligations 5 1/2 0/0 de l'Energie Electrique du Littoral Méditerranéen créées jouissance 15 mars 1939;

Nomination de deux représentants de la masse, fixation de leurs pouvoirs et de leur rémunération.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, les propriétaires d'obligations au porteur doivent déposer leurs titres, cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée, dans les caisses des établissements ci-après :

Comptoir National d'Escompte de Paris;

Crédit Lyonnais;

Société Générale de Crédit Industriel et Commercial;

Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France;

Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts;

Banque Transatlantique;
Crédit Commercial de France.
Les dépôts effectués et les pouvoirs remis en vue de l'Assemblée du 28 février 1940 seront valables pour l'Assemblée présentement convoquée.

**Le Conseil d'administration
de l'« Energie Electrique
du Littoral Méditerranéen ».**
N° 4562.

Tréfileries et Laminoirs du Havre

Société anonyme
au capital de 169.500.000 francs
Siège social :
28, rue de Madrid, Paris
R. C. : Seine N° 74.459

Avis aux porteurs d'obligations 5 1/2 0/0 1939

Première convocation

Conformément à la législation en vigueur, les porteurs d'obligations de 1.000 francs 5 1/2 0/0 1939 de la Société des Tréfileries et Laminoirs du Havre sont convoqués par le Conseil d'administration de cette Société et après ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal Civil de la Seine en date du 20 février 1940 en Assemblée générale le 20 mars 1940, à 10 heures, au Siège de la Société, 28, rue de Madrid, à Paris, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Constitution de la masse;

Nomination du ou des représentants de la masse;

Fixation de leurs pouvoirs et de leur rémunération.

Les porteurs d'obligations qui désireraient assister ou se faire représenter à l'Assemblée devront déposer leurs titres cinq jours au moins avant la réunion, au Siège de la Société et dans les Banques ou Etablissements de crédit ayant participé à l'émission de ces obligations.

Des cartes permettant d'assister à l'Assemblée ou des pouvoirs en vue de s'y faire représenter seront délivrés aux caisses des mêmes Etablissements aux porteurs d'obligations qui en feront la demande.

**Le Conseil d'administration
de la « Société des Tréfileries
et Laminoirs du Havre ».**
N° 4563.

LA SOUDURE AUTOGENÈ FRANÇAISE

Placement d'un nombre maximum de 10.000 bons 6 0/0 de 1.000 francs.
Prix d'émission : 960 fr. Jouissance 15 mars 1940.

Intérêt annuel : 60 fr., payables par coupons semestriels de 30 fr. les 15 mars et 15 septembre de chaque année.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres se feront au siège de la Société, 75, quai d'Orsay, et chez MM. Vernes et Cie, banquiers, à Paris, 29, rue Taitbout. Ils seront effectués net d'impôts présents et futurs, à l'exception des droits de transmission et de transfert qui resteront à la charge des titulaires ou porteurs de bons, ainsi que des droits de conversion si ceux-ci venaient à être rétablis.

Ces bons seront amortissables en neuf années, soit par rachat en Bourse, soit par remboursement au pair, le premier remboursement devant être effectué le 15 mars 1942. Les demandes seront servies chez MM. Vernes et Cie, banquiers, 29, rue Taitbout, à Paris.

Notice parue au « B. A. L. O. » du 4 mars.

Imp. Dubois et Bauer, 34, r. Laffitte, Paris.

Directeur-Gérant : H. de SAINT-ALBIN.

Avantages des BONS D'ARMEMENT

♦ **PLACEMENT SÛR.** La solidarité de la devise française et de la devise britannique nous garantit la valeur de notre monnaie dans le monde. Pour faire valoir vos économies, pour rendre productifs les billets de banque que vous avez d'avance, souscrivez aux Bons d'Armement.

♦ **INTÉRÊT PAYÉ D'AVANCE.** Les bons sont émis pour leur valeur nette, c'est-à-dire déduction faite de l'intérêt qui est payé d'avance. Ainsi, le souscripteur d'un bon de 1.000 Frs à 2 ans n'a à verser que 930 Frs. (De plus, l'intérêt est calculé sur 1.000 Frs alors que vous n'avez versé que 930 Frs).

♦ **EXEMPT D'IMPÔTS.** Les intérêts des Bons d'Armement jouissent d'un privilège et d'un avantage considérables, ils sont exempts de tout impôt. Ils n'ont pas à être compris dans la déclaration annuelle adressée au contrôleur des Contributions Directes. (Ni impôt cédulaire, ni impôt général sur le revenu, ni droit de transmission, ni frais d'aucune sorte).

♦ **FACILITÉS DE MOBILISATION.** Une somme investie en Bons d'Armement n'est pas une somme immobilisée. Les Bons d'Armement sont en réalité de l'argent qui porte intérêt. On peut les transformer en billets de banque quand on en a besoin. (Escompte, avances par la Banque de France).

♦ **AUCUNE FORMALITÉ.** Pour souscrire, rien de plus facile; on trouve des Bons partout : dans tous les Bureaux du Trésor (Percepteurs, P.T.T., Enregistrement, etc.), chez les notaires, etc. Il n'y a pas de formalités à remplir, ni en souscrivant, ni en touchant.

♦ Les Bons d'Armement constituent un placement extrêmement avantageux. Avantageux par l'intérêt qu'ils rapportent et par les garanties qui leur sont attachées. Souscrire aux Bons d'Armement ce n'est pas seulement défendre votre intérêt, c'est aussi défendre votre pays.

SOUSCRIVEZ!

COUPON. Pour tous renseignements, écrivez au Ministère des Finances 181, rue de Rivoli à Paris, vous recevrez par retour du courrier, gratuitement et sans engagement de votre part, une brochure explicative sur les Bons d'Armement.

NOM

ADRESSE

VH.